

LE CONTEXTE GÉO-ÉCONOMIQUE*

La mondialisation de l'économie s'accélère depuis la fin du xx^e siècle, avec pour corollaire, une recomposition rapide du paysage géo-économique de la planète. Des pays dits « émergents » sont devenus de véritables puissances économiques, tandis que d'autres n'ont pas réussi à s'arrimer aux nouvelles dynamiques du contexte international. Les pays méditerranéens ne sont pas les grands gagnants de cette mondialisation. La Méditerranée est composée de pays aux profils économiques fort différents : les États membres de l'Union européenne¹ (UE) se distinguent des pays du Sud et de l'Est méditerranéens² (PSEM) aux réalités contrastées. Dans cette zone, le poids des disparités économiques domine toujours par rapport aux signes de convergence.

L'introduction de cet ouvrage a montré combien les PSEM n'étaient pas parvenus à capitaliser les avantages, naturels ou conjoncturels, dont ils disposaient, afin de transformer des dynamiques économiques et financières en processus de développement bénéfiques pour les sociétés. Ce manque de mobilisation des facteurs renvoie inévitablement à l'image d'un mal-développement général de l'espace méditerranéen. L'économie, qui pourrait jouer un rôle levier pour atténuer les tensions politiques, souffre de nombreuses défaillances et ne permet pas encore de suivre les dynamiques sociodémographiques qui s'expriment et les mutations environnementales qui agissent dans la région.

Dans ce contexte, la place et le rôle de l'agriculture dans les sociétés et les économies méditerranéennes demeurent incontournables. C'est précisément parce que l'agriculture est un secteur stratégique qu'il convient de veiller aux formes de libéralisation des échanges qui s'y opère, sachant que la situation agro-commerciale en Méditerranée apparaît d'ores et déjà comme très vulnérable. Derrière ce constat se profile progressivement toute une série de questions sur l'avenir des agricultures méditerranéennes, de plus en plus dépendantes des transformations du système agro-alimentaire mondial, et sur les possibilités de renforcer la coopération euro-méditerranéenne à travers le dossier agricole et alimentaire.

*- Ce chapitre a été rédigé sur la base de documents élaborés par Sébastien Abis (Ciheam-Secrétariat général), Pierre Blanc (Ciheam-IAM Montpellier) et Jacques Ould Aoudia (Economiste).

1- Il s'agit du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de Malte, de la Grèce et de Chypre.

2- À savoir dans les analyses de ce chapitre, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Liban, Israël, la Turquie, la Syrie et la Jordanie, soit les pays du partenariat euro-méditerranéen, excepté les Territoires palestiniens, faute de données suffisantes.

Les dynamiques économiques en Méditerranée

L'analyse de la place de la région dans l'économie mondiale, de l'évolution du commerce dans la zone et des politiques commerciales mises en œuvre permet une réflexion sur les perspectives générales de l'économie en Méditerranée.

La Méditerranée dans l'économie mondiale

On mesurera les tendances lourdes et émergentes des économies méditerranéennes à l'aune de la croissance, de la création de richesses, des disparités de revenus et des investissements.

Une croissance économique forte mais insuffisante en Méditerranée

La croissance économique en Méditerranée a été globalement supérieure à la moyenne mondiale depuis 2000 (3,5 % contre 2,5 % entre 2000 et 2004). Elle s'est nettement accélérée ces dernières années en Albanie, en Algérie, au Maroc, en Jordanie, en Turquie et en Grèce. Comparés à la vitalité qui caractérisait leur économie au cours des années 1990, certains pays accusent en revanche des taux de croissance plus faibles depuis 2000 : c'est le cas de l'Égypte, de la Syrie et surtout d'Israël au Sud, de la France, de l'Italie et du Portugal au Nord.

La croissance des PSEM au sein des pays riverains de la Méditerranée est positive face au reste du monde et à l'Europe (très loin cependant des performances asiatiques et de la Chine), elle reste cependant insuffisante pour répondre au défi de l'emploi dans la phase de transition démographique qu'ils traversent. Une croissance annuelle de l'ordre de 6 à 7 % serait nécessaire pour absorber l'afflux élevé de nouveaux actifs sur le marché de l'emploi (près de 45 millions d'ici 2020 au sein des pays arabes méditerranéens) et pour que s'enclenche le décollage économique de ces pays.

Le taux de chômage demeure important, généralement supérieur à 10 %, malgré sa diminution récente dans certains pays grâce à la flexibilité introduite sur le marché du travail (Maroc) ou à une conjoncture internationale favorable (il est passé en Algérie de 29 à 15 % entre 2000 et 2005). Les jeunes des pays du pourtour méditerranéen, pourtant de plus en plus instruits et diplômés, sont particulièrement frappés par le chômage : en Égypte (34 % de chômeurs chez les moins de 25 ans contre 11 % chez les adultes), au Liban (21 % contre 8 %), en Algérie (31 % contre 15 %) ou en Syrie (26 % contre 12 %), mais aussi en Europe, où près de 19 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage tandis que la moyenne communautaire chez les adultes se situe autour de 9 %. Le défi est donc double : il porte à la fois sur l'emploi des jeunes (et donc sur les systèmes de formation) et, plus globalement, sur les moyens de relever durablement les régimes de croissance (cf. annexe 1).

Pour compléter ce diagnostic, soulignons que le taux d'activité reste faible dans la plupart des PSEM : 41 % en Algérie, 50 % en Égypte, 38 % en Jordanie, 46 % au Maroc et en Tunisie, 51 % en Turquie. Ces chiffres sont sans doute à corriger compte tenu du poids du secteur informel dans l'économie de ces pays, où le travail non qualifié constitue parfois une échappatoire. En Europe, les taux d'activité atteignent en moyenne 70 à 75 % – sauf en Italie (62 %) et à Malte (58 %). Du taux d'activité dépend en partie le

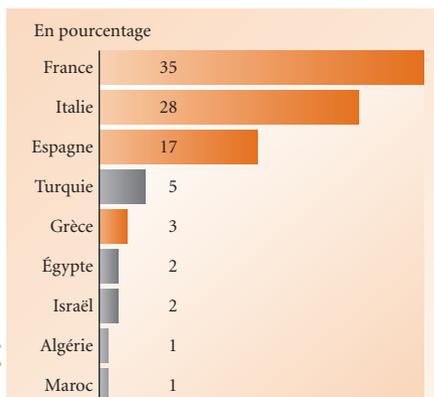
financement des retraites, un problème qui pourrait à moyen terme se poser avec acuité au sud de la Méditerranée compte tenu des dynamiques démographiques à l'œuvre, notamment au Maghreb.

Le PIB en Méditerranée: disparités et poids dans le monde

La zone formée par l'Union européenne et les PSEM représente, en 2004, 31 % du PIB mondial (29 % pour l'UE des Vingt-Cinq et 2 % pour les PSEM). La zone méditerranéenne comptant pour 13,3 % du PIB mondial, contre 12,5 % en 1990, l'ensemble euro-méditerranéen, avec près de 31 % du PIB mondial, est ainsi la première zone économique du monde comparée aux autres zones géo-économiques aux superficies territoriales similaires: États-Unis (29 %), Japon et Asie du Sud-Est (12 %), Chine (5 %), Russie (2 %) ou Brésil (2 %). L'affirmation doit bien entendu être relativisée, tant l'on mesure l'écrasante domination économique de l'UE au sein de l'ensemble, domination que l'on retrouve évidemment aussi dans le Bassin méditerranéen. En 2004, les pays méditerranéens de l'UE assurent 87 % du PIB total de la Méditerranée (l'Espagne, la France et l'Italie comptant à eux trois pour 80 % de ce PIB total). Le reste se répartit de la sorte: près de 5 % à la Turquie, 2,2 % à Israël, 3,2 % pour le Maghreb et 1,7 % à l'Égypte. C'était aussi le cas en 1990, puisque les pays de la rive nord européenne assuraient 85 % du PIB méditerranéen. Le faible maillage des échanges économiques entre les différentes sous-parties de cet ensemble ne fait pas de cette zone une région économiquement intégrée (cf. graphique 1).

Les PIB cumulés de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie équivalent à peine à celui du Portugal en 2004. Autre constat révélateur: l'ensemble du PIB des PSEM (709 milliards de dollars) n'égale pas celui de la seule Russie (764 milliards de dollars). Ces chiffres donnent la mesure des disparités économiques à l'œuvre dans la zone méditerranéenne,

Graphique 1 - Contribution des États dans la formation du PIB global de la Méditerranée, 2004

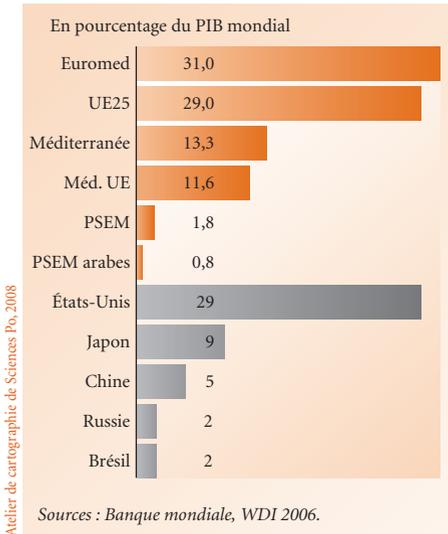


Sources : Banque mondiale, WDI 2006.

mais également de la faible part des PSEM dans l'économie du globe (à peine 1,8 % du PIB mondial, dont 55 % imputables à la Turquie et à Israël). Les données macro-économiques articulées avec celles de la démographie soulignent le poids économique du pôle euro-méditerranéen comparé à sa taille démographique (11 % de la population mondiale en 2005 mais 31 % du PIB mondial). Le PIB de la seule Méditerranée dans le monde (13,3 %) est près de deux fois supérieur au poids démographique de la région (7 %). En revanche, les PSEM pèsent démographiquement (4 %) le double de leur poids économique dans le monde (1,8 %). En leur sein, les pays arabes méditerranéens, qui pèsent pour 2,8 % de la population mondiale, ne contribuent que pour 0,8 % au PIB mondial (cf. graphique 2).

La progression du PIB est très nette dans la majorité des pays méditerranéens, avec très souvent un doublement entre les résultats de 1990 et ceux de 2004 mais les écarts entre

Graphique 2 - Position de la Méditerranée dans l'économie mondiale, 2004

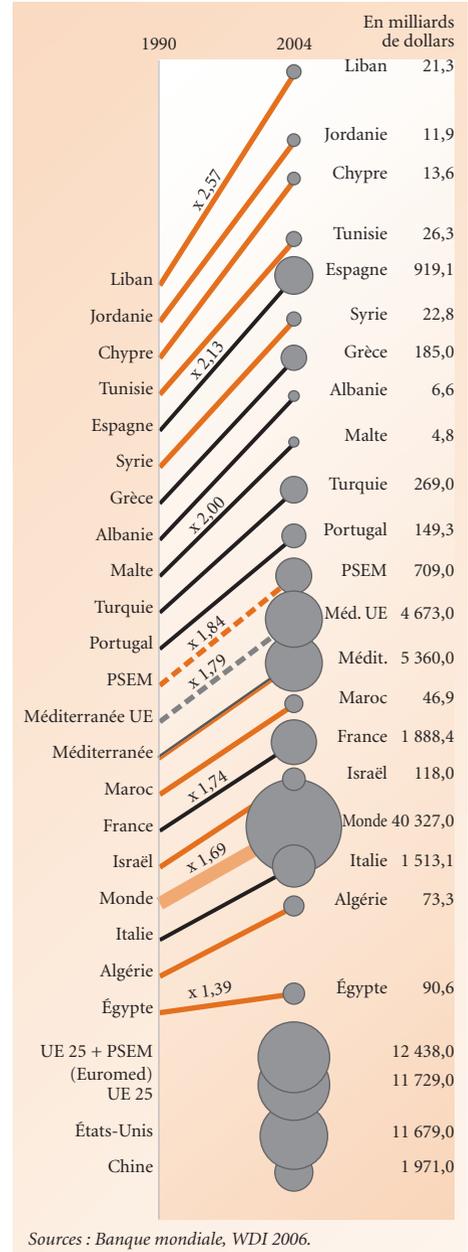


les rives nord et sud persistent (cf. graphique 3).

La PIB par habitant: la révélation d'une non-convergence méditerranéenne

L'analyse de l'évolution du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PIB/hab/ppa) depuis 1990, révèle les inégalités de richesse en Méditerranée: le PIB de la France reste, en 2004 comme en 1990, quarante fois supérieur à celui du Maroc (cf. annexe 2). Quatorze kilomètres seulement séparent le Maroc de l'Espagne au niveau du détroit de Gibraltar mais cette proximité territoriale cache en fait une fracture économique considérable: quand en 2004 le PIB/hab/ppa s'élevait à 24750 dollars en Espagne, il ne dépassait pas 4250 dollars au Maroc, soit un écart de 1 à 6. Cette asymétrie est à l'image de l'ensemble du Bassin méditerranéen, où l'écart moyen est de 1 à 5 entre l'Union européenne et les pays arabes méditerranéens (de 1 à 3 si l'on inclut Israël et la Turquie). Globalement, l'écart n'a pas évolué de 1990 à 2004: l'intégration économique

Graphique 3 - Évolution du PIB en Méditerranée, 1990-2004



euro-méditerranéenne ne s'opère pas, aucune convergence avec la rive nord ne se dessine ces dernières années dans les pays méditerranéens du Sud et de l'Est. Cette persistance, malgré la mise en place de la coopération euro-méditerranéenne, pose problème.

Quelques dynamiques permettent de nuancer la situation régionale. Au Nord, l'Albanie fait figure de cas isolé puisque le PIB/hab/ppa est semblable à ceux des pays arabes de la région. Au Sud, Israël fait également exception puisque son PIB/hab/ppa est similaire à celui de l'Espagne. La zone maghrébine se porte mieux que le Proche-Orient (6000 dollars par habitant contre 4500). La Turquie et la Tunisie, avec respectivement 7720 et 7430 dollars par habitant sont les deux pays les mieux lotis des rives sud et est de la Méditerranée, Israël excepté. L'Égypte et le Maroc ont le PIB/hab/ppa le plus faible de toute la zone. Durant la période, la France a toujours été le pays au PIB/hab/ppa le plus fort, excepté en 1995 où l'Italie s'est emparée de la première place méditerranéenne. La progression de l'indicateur dans la moyenne communautaire européenne depuis 2000 est plus forte que celle enregistrée dans les pays méditerranéens du sud de l'Europe, plus atone.

Quand on observe l'indice de variation sur la période 1990-2004, c'est à Malte, à Chypre et en Grèce que les progressions ont été les plus fortes. Au Sud, le Liban a connu au sortir de la guerre civile un rattrapage certain avec un PIB/hab/ppa qui est passé de 2 177 dollars en 1990 à 5 550 dollars en 2004. En Tunisie, la progression est forte et régulière : son PIB/hab/ppa atteint 7 430 dollars en 2004 contre 4 540 dollars en 1990. En revanche, certains pays du Sud ne parviennent pas à décoller économiquement : c'est notamment le cas de l'Algérie (frappée par la guerre civile durant la décennie 1990), de la Jordanie, du Maroc et de la Syrie.

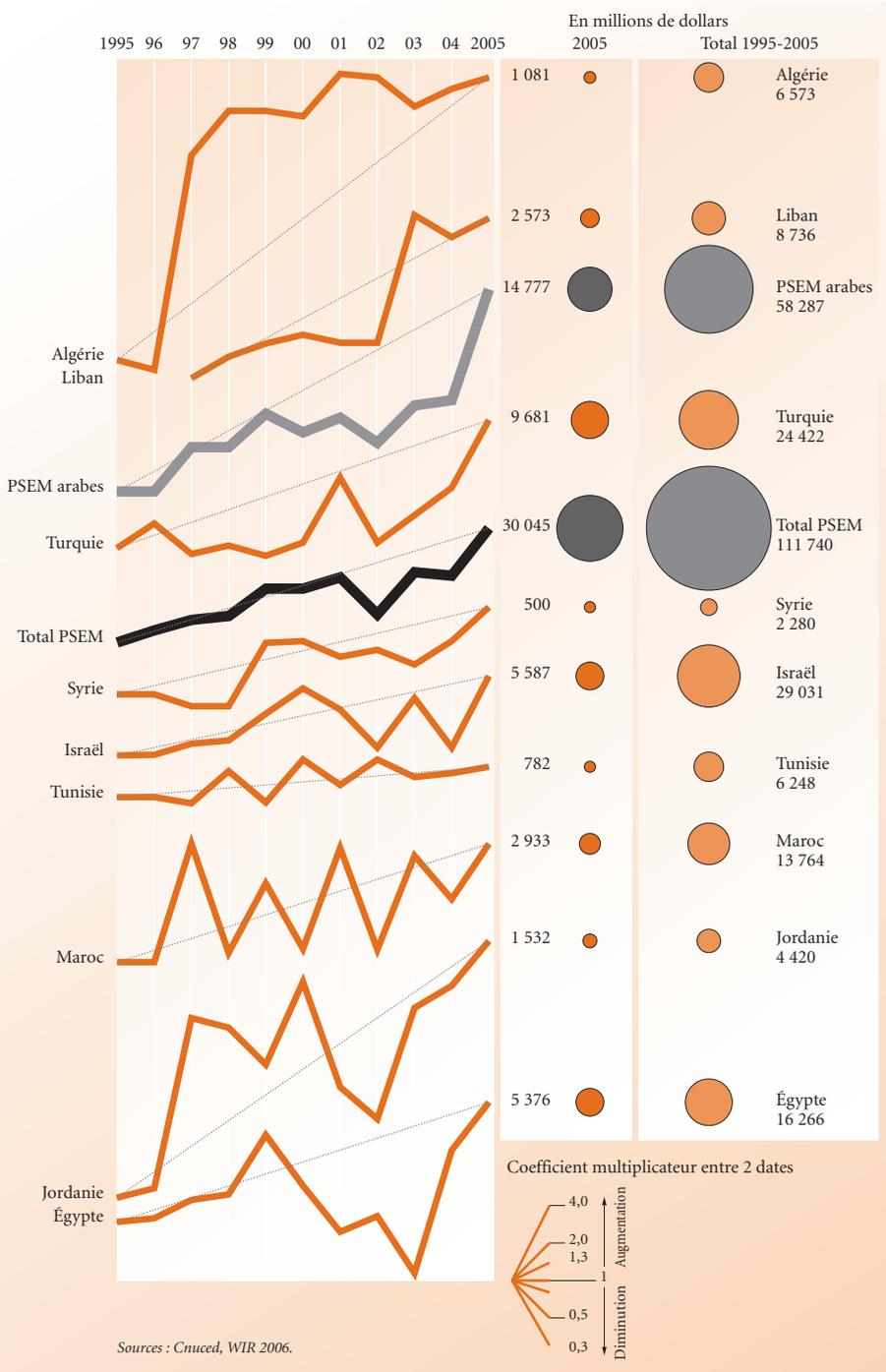
Il convient de ne pas schématiser à l'excès : il existe en Méditerranée, sur le plan économique, « des nords » et « des suds ». Au regard de leur PIB/hab/ppa, l'Albanie est au Sud et Israël au Nord. Des disparités régionales se manifestent au sein même des territoires : certaines régions du sud de l'Europe sont très en retard par rapport aux moyennes nationales de leurs pays : c'est particulièrement vrai pour l'Espagne et l'Italie méridionales ; dans les PSEM, une fracture entre monde rural et zone urbaine s'observe également.

Accélération et diversifications des investissements directs étrangers (IDE)

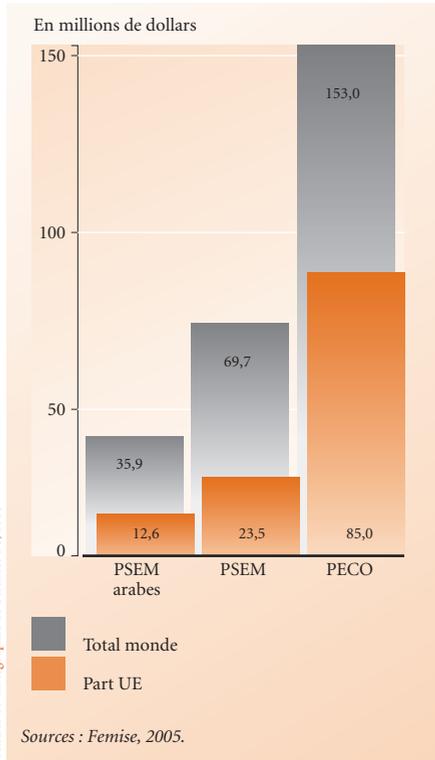
Sur le temps long, les IDE à destination des PSEM ont été particulièrement faibles, ne captant que 5 % environ des flux mondiaux dédiés aux pays en développement durant la décennie 1990. En 2005, seuls 3 % des IDE sont orientés vers ces pays, soit à peine plus que l'Afrique subsaharienne. L'UE reste la zone la plus attractive du monde avec près de 50 % des flux d'IDE. Entre 1995 et 2005, les PSEM ont reçu 111,7 milliards de dollars en IDE, mais ces flux sont principalement destinés à la Turquie (22 %) et à Israël (26 %), qui en captent la moitié. L'Égypte, le Maroc et la Tunisie sont relativement bien servis comparés au faible stock d'IDE reçu par la Jordanie ou la Syrie (cf. graphique 4 et annexe 3).

Si l'on compare les flux d'IDE dans les PSEM avec ceux destinés aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ayant intégré l'UE en 2004, on constate que sur la période 1995-2003, les PECO ont reçu 152,6 milliards de dollars d'IDE, soit plus du double des PSEM (69,7), et environ quatre fois plus que les États arabes méditerranéens (35,9) qui

Graphique 4 - Les flux d'IDE en Méditerranée, 1995-2005



Graphique 5 - Flux d'IDE dans les PECO, 1995-2003



ne bénéficient que d'un stock comparable à celui de la seule Hongrie (31,7). L'UE a contribué pour 55 % au stock d'IDE des PECO (84,6 milliards de dollars), tandis que sa part dans celui des PSEM se limite à 34 % (23,5 milliards). Durant cette période décisive puisque se jouaient l'adhésion des pays de l'Est et la stabilisation des pays du Sud, l'UE a donc transféré environ quatre fois plus d'IDE pour les PECO que pour les PSEM. Cet écart symbolise la différence de l'investissement politique dans l'intégration pour les uns et dans le partenariat pour les autres, puisque quand Bruxelles dépensait 27 euros par habitant et par an pour les pays de l'Est (dans le cadre des outils financiers TACIS, PHARE et Sapard), les PSEM recevaient 2 euros par personne et par an (dans le cadre du programme MEDA), soit près de 15 fois moins (cf. graphique 5).

Ces dernières années ont été marquées par une forte accélération des flux d'IDE à destination des PSEM (69,7 milliards de dollars entre 1995 et 2003 mais 42,1 milliards sur la simple période 2004-2005). Les estimations tablent même sur un volume global de 50,6 milliards de dollars pour la seule année

2006 (dont 60 % pour les deux pays attractifs de la région, Israël et la Turquie). Pour les PSEM arabes, cet accroissement s'explique notamment par la conjoncture pétrolière, qui démultiplie les investissements en provenance des pays pétroliers du Golfe.

Autre facteur explicatif, la multiplication récente des privatisations, notamment dans le secteur des télécommunications, dope les opportunités d'investissements étrangers. Certaines mesures pour renforcer l'attractivité territoriale, telle la mise en place de zones de compétitivité et de technopoles (Maroc, Tunisie, Turquie), assurent également un terrain plus propice aux IDE. Les secteurs actuellement les plus dynamiques sont les télécommunications, l'énergie, les banques, l'immobilier et les travaux publics, le tourisme et la chimie. Cette embellie masque toutefois la rareté des IDE à fort contenu en emploi, hormis dans le secteur des télécommunications, et de ceux dédiés à des activités manufacturières ou agro-alimentaires.

On constate enfin une diversification des investisseurs étrangers dans les PSEM : la part de l'UE et de ses pays membres s'érode (25 % en 2006, contre 50 % en moyenne de 2003 à 2005) malgré le rôle toujours significatif des investisseurs français, espagnols et italiens, dirigés essentiellement vers le marché maghrébin ; la position des États du Golfe quant à elle s'affermi, puisqu'ils sont devenus en 2006 les premiers investisseurs dans la région

(36% des flux en 2006, contre 17% sur la période 2003-2005). Les États-Unis et le Canada renforcent leur implantation, conjoncture énergétique oblige, avec 31% des IDE en 2006. De façon plus discrète, des investisseurs des pays émergents (Chine, Brésil, Inde, Corée du Sud, Russie ou Afrique du Sud) s'insèrent dans le secteur économique méditerranéen.

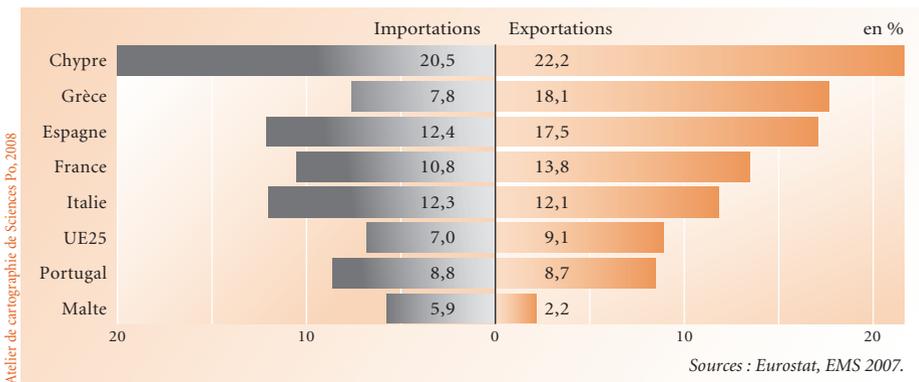
Des politiques commerciales complexes

La situation commerciale en Méditerranée

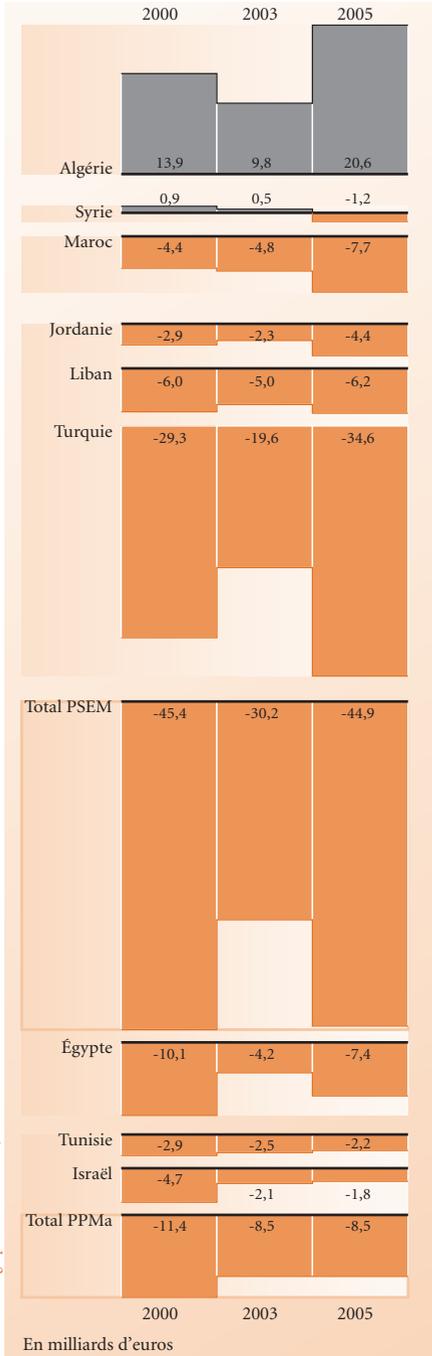
De 2000 à 2005, tous les PSEM sont déficitaires d'un point de vue commercial. Seule l'Algérie, grâce aux recettes pétrolières, a un excédent commercial dans ses échanges globaux avec le monde. La Syrie est proche de l'équilibre, tout comme la Tunisie dont le déficit n'est pas excessif. En revanche, la situation est très déficitaire en Turquie (-34,6 milliards d'euros en 2005) et, dans une moindre mesure, en Égypte (- 7,4) et au Maroc (- 7,7). Ces déficits sont partiellement ou totalement financés par les services touristiques (Maroc, Tunisie, Égypte, Turquie) et par les transferts de fonds des émigrés, qui apportent un volume substantiel de capitaux aux pays d'origine dans tous les PSEM, notamment au Maroc et au Liban. La plupart des pays méditerranéens du Nord connaissent aussi une situation commerciale défavorable. S'ils commercent essentiellement avec d'autres partenaires européens, ils présentent généralement des déficits commerciaux dans leurs échanges extracommunautaires, à l'exception de la France au début des années 2000 et de Malte (cf. graphiques 7 et 8).

La part des PSEM dans le commerce extracommunautaire de l'UE demeure relativement faible depuis 1999. Celle-ci assure avec eux en moyenne 7% de ses importations et 9% de ses exportations. Les pays méditerranéens de l'UE commercent cependant davantage avec ces pays : c'est le cas de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et de Chypre surtout. Mais cette relation ne révèle aucune intensité commerciale particulière (hormis Chypre, aucun pays de l'Europe du Sud ne réalise plus de 20% de son commerce avec les PSEM) et souligne par ailleurs que tous, excepté Malte, exportent davantage vers les PSEM qu'ils n'importent (cf. graphique 6).

Graphique 6 - Position des PSEM dans le commerce de l'Union européenne, 1999-2005

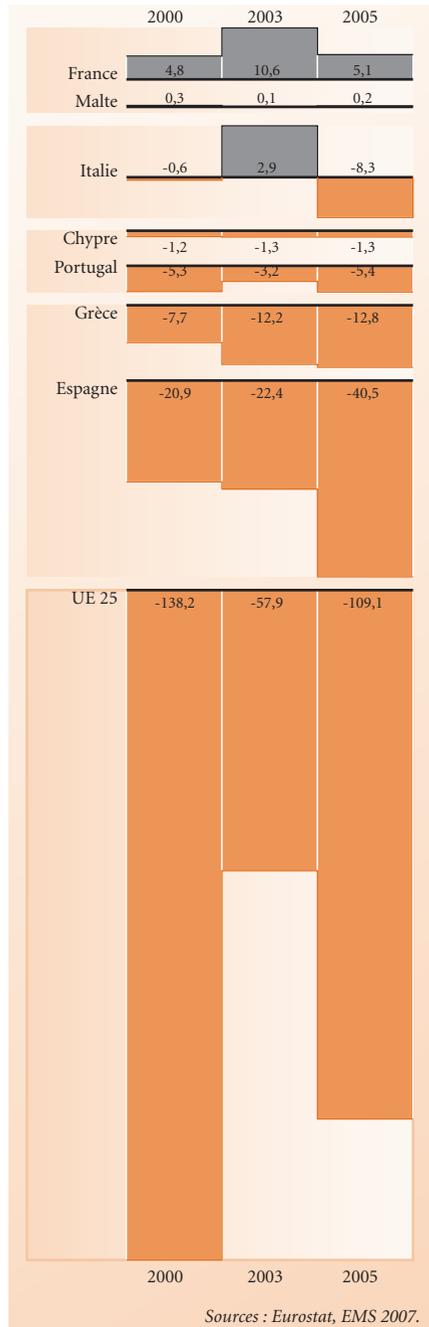


Graphique 7 - Balance commerciale des PSEM, 2000-2005



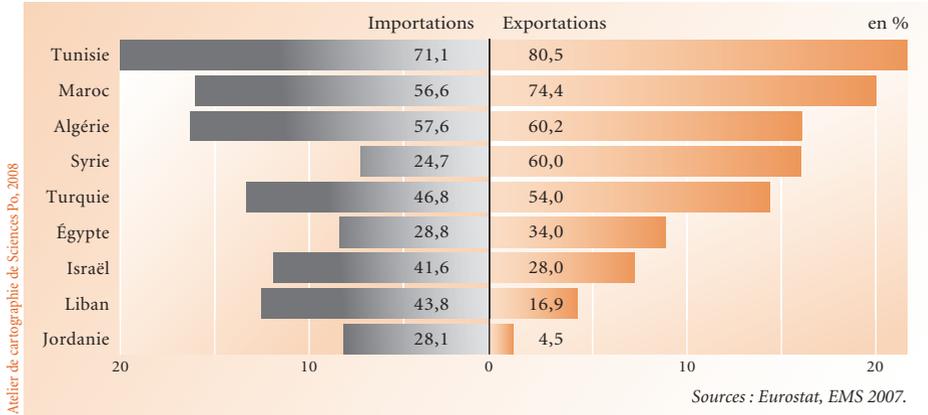
Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008

Graphique 8 - Balance commerciale des pays méditerranéens de l'UE, 2000-2005



Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008

Graphique 9 - Position de l'Union européenne dans le commerce des PSEM, 2000-2005



À l'inverse, les échanges des PSEM sont fortement polarisés vers les pays de l'UE, que ce soit au niveau de leurs importations ou de leurs exportations. C'est le cas des trois pays du Maghreb, et notamment de la Tunisie qui assure en moyenne 71 % de ses importations et 80 % de ses exportations avec l'UE sur la période 2000-2005. Les parts de l'UE dans le commerce de la Turquie, d'Israël ou de l'Égypte sont tout aussi révélatrices du lien étroit unissant les échanges des PSEM avec l'Europe. On soulignera toutefois la faiblesse des exportations libanaises (17 %) et surtout jordaniennes (4 %) sur le marché européen, de même que l'érosion de la relation commerciale entre la Syrie et l'Europe depuis 2004 (cf. graphique 9 et annexe 4).

Ces données ne doivent pas masquer la place qu'occupent d'autres zones du monde dans le commerce des PSEM. En 2004, les États-Unis sont commercialement présents (notamment en Israël, en Égypte et en Jordanie), avec 7 % des importations des PSEM et près de 17 % de leurs exportations. La Chine représente de son côté 5 % des importations et 2 % des exportations, mais il faut y ajouter le poids de l'Asie (15 % des importations, 11 % des exportations), pour constater à quel point les PSEM sont aujourd'hui reliés commercialement avec le continent asiatique dans son ensemble. Le commerce Sud-Sud-méditerranéen reste en revanche faible : pour de multiples raisons (difficultés politiques entre pays riverains, similarité dans les appareils productifs, etc.), les PSEM n'ont que des échanges fort limités entre eux, avec 4,5 % de leurs importations et 6,2 % de leurs exportations pour l'année 2004. Trois PSEM entretiennent des relations commerciales Sud-Sud plus intenses : l'Égypte, la Syrie et la Jordanie.

Un canevas d'accords commerciaux

La zone méditerranéenne rassemble aujourd'hui une multitude d'accords politico-commerciaux, où les relations euro-méditerranéennes apparaissent finalement comme non exclusives. La libéralisation du commerce dans la région s'est traduite par un double mouvement de combinaisons multilatérales et bilatérales. Les accords passés entre l'UE et les PSEM dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen occupent une place

particulière. Lancé à Barcelone en 1995, ce processus vise notamment à instaurer une zone de libre-échange à l'horizon 2010. Sa construction s'appuie sur une série d'accords d'association établis entre l'UE et chacun des PSEM. Il fait le pari d'une ouverture commerciale des pays des rives sud qui doit stimuler la croissance économique, laquelle permettrait de soutenir des réformes politiques amorçant une transition démocratique. La rigidité des systèmes politiques méditerranéens et la faible intégration régionale dans sa dimension commerciale Sud-Sud n'ont pas permis que ces objectifs soient atteints.

Le bilan est décevant : la relation commerciale euro-méditerranéenne demeure totalement asymétrique entre les rives nord et sud. Aucune dynamique d'intégration économique ne s'est manifestée dans la région depuis maintenant plus de dix ans, le maintien d'un faible niveau d'échanges Sud-Sud et des écarts de richesse entre les populations des deux rives en témoigne. Sur le plan institutionnel, la Syrie et le Liban n'ont toujours pas ratifié leurs accords d'association avec l'UE, et l'Algérie ne l'a fait qu'en 2005. Les autres États ont avancé à des rythmes différents, emmenés par une Tunisie pionnière (accord ratifié en 1998) puis par le Maroc (2000). Compte tenu des retards dans la signature des accords et des périodes transitoires de douze ans prévues, le calendrier de l'ouverture complète des échanges s'étalera sur la période 2008-2020. Les lenteurs dans les ratifications des accords sont également le fait des pays du Nord (de deux à cinq ans).

Le programme MEDA, instrument financier de la coopération euro-méditerranéenne, s'est révélé difficile à mettre en œuvre : de 1995 à 2005, près de 6,9 milliards d'euros ont été engagés envers les PSEM arabes (ni la Turquie ni Israël ne furent éligibles à ce programme car la première était engagée sur la voie des négociations pour adhérer à l'UE et la seconde possédait une économie « à l'occidentale » bien différente de celle des PSEM arabes), mais seuls 4 milliards ont réellement été dépensés (soit sur onze années en moyenne 364 millions par an), en raison d'un taux de décaissement insuffisant et de lourdeurs bureaucratiques tant du côté du Nord que du Sud (cf. annexe 5). Les PSEM arabes rassemblant environ 180 millions d'habitants, on retrouve le chiffre de 2 euros par personne et par an déjà évoqué plus haut.

Ce dispositif euro-méditerranéen, déjà problématique du fait des inquiétudes et des méfiances réciproques sur les impacts de l'ouverture, a été compliqué par la mise en place de la politique européenne de voisinage (PEV). Pour adapter son action à sa nouvelle géographie et répondre aux exigences des modifications de son environnement géopolitique après l'intégration des PECO, l'UE procède en effet à une réforme de sa politique extérieure dans son voisinage immédiat, tant en direction de ces « nouveaux » voisins (Russie, Ukraine notamment) que de ses « anciens » voisins méditerranéens.

La nouvelle offre européenne doit permettre une convergence institutionnelle, avec la reprise par les pays voisins, à leur rythme propre, d'une partie des acquis communautaires (selon l'expression « tout sauf les institutions », qui signifie que les pays voisins sont invités à adopter les outils nécessaires pour intégrer le grand marché communautaire sans devenir membre). Cette politique s'appuie depuis 2007 sur un nouvel instrument financier, l'ENPI (*European Neighbourhood and Partnership Instrument*), dotée d'une enveloppe globale de 11,2 milliards d'euros pour la période budgétaire 2007-2013 et pour toutes les régions concernées par la PEV. L'approche bilatérale prime dans les relations de l'UE avec chacun des pays voisins. La dimension régionale, qui faisait

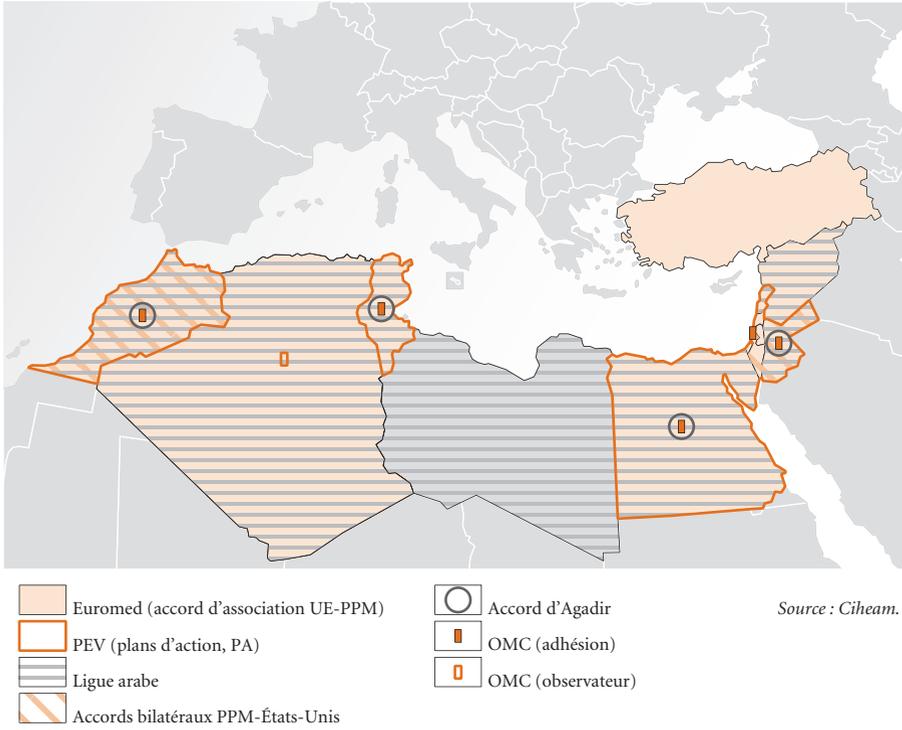
L'originalité du partenariat euro-méditerranéen, est donc réduite, voire éliminée, même s'il faut reconnaître qu'elle n'a jamais été fortement soutenue, ni par les États européens, ni par les pays partenaires, ni par la Commission. Cette tendance se confirme par la mise en place de plans d'action entre l'UE et ses voisins, qui complètent en Méditerranée les accords d'association. Ces plans d'action fixent un agenda de réformes et de coopération entre l'UE et le pays tiers, qui selon les progrès effectués, pourrait peu à peu participer à des programmes européens. En contrepartie de ces progrès concrets dans le respect des valeurs communautaires (démocratie, droits de l'homme, État de droit, économie de marché, développement durable) et de la mise en œuvre effective des réformes politiques, économiques et institutionnelles, l'UE devrait offrir à ces pays une perspective de participation au marché intérieur. En 2007, sept pays méditerranéens avaient d'ores et déjà signé un plan d'action avec l'UE (l'Égypte, le Liban, la Jordanie, Israël, le Maroc, la Tunisie et l'Autorité palestinienne).

Un canevas d'accords politico-commerciaux se superpose à ces relations euro-méditerranéennes :

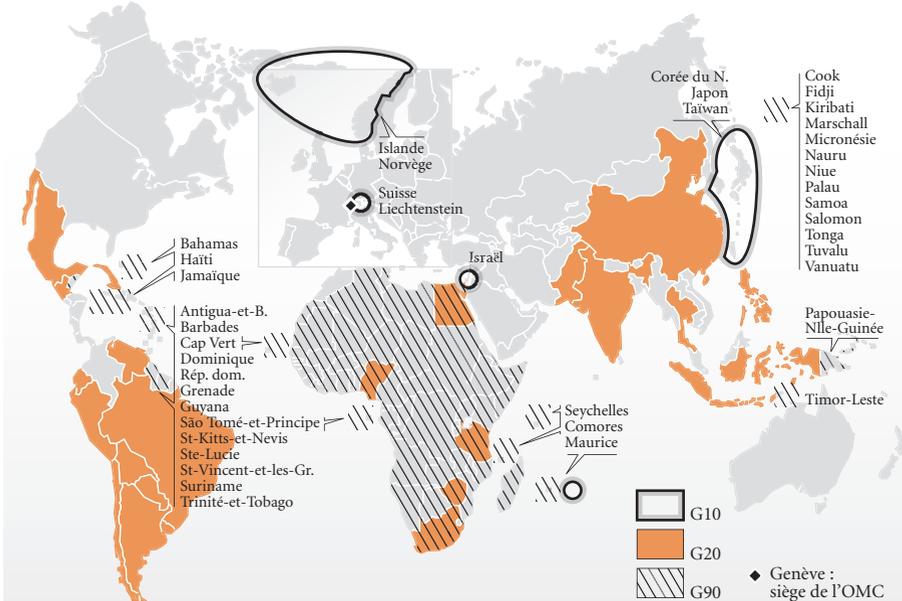
- Si l'Union du Maghreb arabe (UMA) semble toujours dans l'impasse, des efforts sont développés au niveau de la Ligue arabe en vue de créer une grande zone de libre-échange. Plus récemment, des accords commerciaux régionaux, à l'instar du processus d'Agadir en 2004 (Maroc, Tunisie, Égypte et Jordanie), ou bilatéraux (notamment entre la Turquie et d'autres pays sud-méditerranéens) se sont multipliés, témoignant d'une volonté d'accroître les relations Sud-Sud.
- Les États-Unis demeurent très présents dans la région méditerranéenne. Conformément aux objectifs assignés de leur politique du BMENA (Broader Middle East and North Africa), les États-Unis nouent des alliances stratégiques avec plusieurs États de la zone. Des accords de libre-échange ont été conclus avec Israël depuis 1985, avec la Jordanie en 2001 et le Maroc en 2004. Washington cherche aujourd'hui à poursuivre cette dynamique, et d'autres pays méditerranéens (Tunisie et Algérie notamment) pourraient à l'avenir conclure un accord.

Comment se situent les pays méditerranéens par rapport à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ? Les positions négociatrices de l'UE et celles des PSEM sont asymétriques : l'UE négocie en bloc pour l'ensemble de ses 27 États membres, tandis que les PSEM négocient séparément (pour rappel, le Liban et la Syrie ne sont pas membres de l'OMC, tandis que l'Algérie n'a qu'un statut d'observateur). Les divergences d'intérêts entre ces derniers n'étant pas résolues dans un cadre propre, ils peuvent se retrouver dans des groupes de négociation aux positions parfois opposées. Pour les PSEM, les négociations multilatérales présentent également deux fronts bien différenciés, très sensibles sur la question agricole : l'accès aux marchés de l'UE (leur principal partenaire commercial) et le traitement que l'Europe réserve aux autres pays en voie de développement (cf. carte 1).

Carte 1 - Les accords politico-commerciaux dans les PSEM



Groupes de pression à l'OMC



Sources : Ciheam et www.g-20.mre.gov.br, www.africa-union.org, www.acpsec.org/fr/acp_states.htm, www.unctad.org et www.wto.org

La montée en puissance de nouveaux acteurs crée d'autres dynamiques. La Chine, les dragons asiatiques, les monarchies du Golfe, la Russie, le Brésil ou l'Afrique du Sud deviennent des partenaires commerciaux de plus en plus importants pour les pays méditerranéens du Sud et de l'Est. Ce mouvement, de toute évidence, doit être relié au polycentrisme commercial induit par la globalisation des échanges.

Bilan et perspectives pour les économies méditerranéennes

Face aux enjeux démographiques des dix à quinze ans à venir et à leurs conséquences en termes de chômage massif et durable des jeunes, la transition économique des PSEM relève de défis majeurs. Sur le plan interne, ces pays doivent trouver un nouveau modèle de croissance après le modèle redistributif qui a prévalu des années d'indépendance jusqu'au milieu de la décennie 1980. Fondé sur la croissance de la productivité, il doit s'accompagner d'un nouveau contrat social susceptible d'entraîner l'ensemble de la population vers une perspective d'amélioration des conditions de vie. Sur le plan externe, ces pays ont à améliorer leur insertion dans les échanges mondiaux en décloisonnant leurs échanges au niveau de la région et en diversifiant leurs partenaires commerciaux.

À l'aube du XXI^e siècle, la situation économique globale des PSEM paraît incertaine. Avec une conjoncture géopolitique particulièrement difficile, marquée par la persistance de graves conflits régionaux, et malgré une croissance dopée ces dernières années par le renchérissement des matières premières, il n'est pas encore possible d'évoquer un véritable décollage économique. Quelques frémissements se font sentir, mais des inquiétudes persistent face aux coûts sociaux et humains des ajustements.

Comment interpréter l'embellie économique depuis 2003 ?

Les PSEM connaissent depuis 2003 une croissance soutenue. Leur PIB par tête croît à un taux supérieur à 4 % (en moyenne agrégée sur l'ensemble des pays), performance que la région n'avait pas connue depuis la fin des années 1970, après le premier choc pétrolier. Cette vive croissance met fin à une longue période d'atonie de l'activité économique – le PIB par tête n'avait augmenté que de 1 % de 1990 à 2002 en moyenne – pendant laquelle aucun mouvement de convergence des revenus ne s'était manifesté par rapport aux pays de la rive nord de la Méditerranée. Ces évolutions d'ensemble ne doivent cependant pas masquer de profondes différences selon les pays. Nombreux sont les chocs qui ont affecté chacun d'entre eux : chocs climatiques répétés (Maroc), conflits internes et externes avec des répercussions régionales (Algérie, Liban, Jordanie, Israël, Syrie), crise financière (Turquie). La Tunisie se distingue par un régime de croissance stable et relativement élevé, qui lui a assuré sur le long terme la convergence de son revenu par tête avec celui des pays européens.

Ce mouvement régional a lieu dans un contexte de très vive croissance mondiale, tirée par les hautes performances des pays d'Asie de l'Est après la crise de la fin des années 1990, surtout de la Chine, et de l'Inde depuis moins de dix ans. Les déséquilibres macroéconomiques des PSEM se sont globalement résorbés depuis le milieu des années 1990 ; l'inflation turque passe sous la barre des 10 % l'an en 2004. Les soldes courants sont devenus (en moyenne) positifs au tournant des années 2000, ce qui traduit un excès d'épargne global (sauf en Turquie et en Tunisie) qui renvoie au manque de dynamisme productif des économies de la région.

À l'exception de la Turquie et d'Israël, les causes de cette embellie, comme pour la période 1975-1985, sont largement externes. La hausse du prix des hydrocarbures provoque des hausses de revenu dans les pays exportateurs nets (Algérie, Libye et, dans une moindre mesure, Égypte et Syrie) puis dans les autres pays de la région, sous le double effet de l'accroissement des transferts de capitaux (les IDE) et des transferts des émigrés, en provenance pour l'essentiel des pays du Golfe. La région renoue donc avec une croissance importée sous l'effet principal d'un facteur sur lequel les sociétés des pays méditerranéens n'ont pas prise : le prix de l'énergie. Mais alors que la croissance qui avait suivi les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1980 (brutalement interrompue par le contre-choc de 1986) avait encore été accélérée par des endettements publics massifs provoquant de profonds déséquilibres macro-économiques (résorbés par des plans d'ajustement structurels), la période actuelle apparaît plus « vertueuse ». Instruites par les politiques d'ajustement rigoureuses qu'elles ont dû mener, les autorités maintiennent les équilibres macro-économiques et ne recourent que très prudemment à l'endettement externe. Certains pays pétroliers de la région, et notamment l'Algérie, procèdent même à des remboursements anticipés de leur dette extérieure.

Cette croissance retrouvée permet une réduction des taux de chômage, qui ont été jusque-là les plus élevés de toutes les régions en développement. Touchant surtout les jeunes urbains diplômés, ce chômage porte les risques élevés d'une déstabilisation, que les autorités tendent à réduire depuis trois ans par des programmes d'investissements publics comme en Algérie. La pression à l'émigration demeure vive dans tous les pays arabes riverains de la Méditerranée. Les jeunes actifs n'ont pas vu leurs perspectives de progression dans la société s'élargir substantiellement, la croissance générant relativement peu d'emplois dans le secteur formel, *a fortiori* dans l'administration comme c'était le cas jusqu'au milieu des années 1980. À cela s'ajoutent depuis 2004 de forts mouvements de migrants d'Afrique subsaharienne, en route pour l'Europe, qui restent le plus souvent bloqués dans les pays du Nord du continent, où certains trouvent des emplois sans statut et à très bas salaires. Pays d'émigration, les pays de la rive sud sont ainsi devenus aussi des pays de transit et d'accueil pour des milliers de jeunes Subsahariens.

Émigration, excès d'épargne, les PSEM sont globalement exportateurs de facteurs de production. Travail et capital ne parviennent pas à se combiner sur un mode dynamique dans les espaces nationaux et vont donc chercher fortune et sécurité ailleurs, traduisant la faible capacité d'entraînement endogène de la croissance retrouvée depuis quelques années.

Dans une perspective de maintien du prix de l'énergie à un haut niveau et dans cette situation conjoncturelle plutôt favorable, ces pays sont face à une alternative majeure : ces ressources financières externes qui stimulent la croissance depuis 2003 vont-elles permettre de modifier en profondeur les modes de régulation internes pour amorcer une dynamique productive endogène ? Ou bien vont-ils connaître une croissance sans développement, déséquilibrée sur le plan social, basée sur la redistribution plus que sur la production ?

L'héritage historique face à la mondialisation

Au sortir des ajustements macro-économiques menés avec l'appui des institutions financières internationales, les régimes de croissance de ces pays ne se sont pas redressés en

raison de freins internes profondément enracinés. Les diverses rentes stratégiques (pétrolière, géostratégique) dont ils ont « bénéficié » ont largement contribué à durcir ces blocages. Plus largement et sur longue période, ces pays n'ont pas réussi à amorcer la convergence de leurs revenus par tête avec ceux des pays de la rive nord de la Méditerranée. Le rythme de l'activité reste largement dépendant des ressources externes, la croissance ne relève pas d'un processus auto-entretenu.

Le défi de l'emploi des jeunes demeure central à l'horizon 2020. La phase de transition démographique se traduit par l'arrivée, dès aujourd'hui et pour les quinze ans à venir, de cohortes extrêmement nombreuses de jeunes actifs, parmi lesquels une masse importante d'urbains et de diplômés. Dans la situation actuelle, et malgré l'embellie conjoncturelle, les systèmes sociaux et productifs ne parviennent pas à absorber cet afflux de jeunes actifs, de moins en moins protégés par les solidarités familiales et qui restent pour la plupart dans des activités informelles internes ou externes de survie (commerce « à la valise »).

Pourtant, le goulet d'étranglement n'est pas dû au manque de ressources financières puisque ces pays exportent une partie de leur épargne. Il tient au blocage des États qui n'ont pas de stratégies autonomes de développement et à la fermeture des systèmes sociaux aux nouveaux acteurs (jeunes créateurs d'entreprises). Les entreprises n'innovent pas, restent confinées dans des activités traditionnelles, à l'abri des protections internes (difficulté d'entrée sur le marché) et externes (protections douanières). Ce faible dynamisme productif des entreprises peu ouvertes aux activités nouvelles (par imitation et *a fortiori* par innovation) nourrit leur faible demande de financements externes.

C'est donc moins la dynamisation du secteur financier que la question de l'entreprenariat qui se pose : alors que la pression grandissante du chômage provoque, par réaction de survie, le foisonnement de petites et très petites entreprises à forte composante informelle et à très basse productivité, les moyennes et grandes entreprises privilégient les activités à retour rapide et réinvestissent peu dans la filière. L'accumulation de savoir-faire technologique et managérial reste faible, et le niveau d'investissement peu élevé, notamment à long terme. Le lancement d'activités économiques non traditionnelles, par l'extension de la taille des entreprises existantes, ou la création d'entreprises, est quasi impossible. Le tissu entrepreneurial est faiblement diversifié et les relations de complémentarité entre entreprises peu denses (peu d'activités de co-traitance ou de sous-traitance entre firmes locales). L'environnement productif de chaque entreprise est discontinu et constitue un obstacle pour nombre de projets d'investissement de moyenne et grande taille, locaux ou étrangers. À cela s'ajoute la faiblesse des dépenses en recherche et développement (R & D) qui limite les capacités d'absorption technologique.

C'est du côté de la confiance que l'on doit chercher les causes de cette inhibition de la croissance, confiance statique entre agents et entre ceux-ci et les institutions publiques, confiance dynamique des agents dans le futur. Dans ces deux acceptions, la confiance est faible pour toutes les sociétés de la région, en ce qui concerne la sécurité des transactions, le consentement à l'impôt, la crédibilité de la justice, l'investissement dans le futur, la prise de risque (des entreprises, mais aussi des ménages dont l'investissement dans l'éducation n'est pas payé en retour).

Le blocage essentiel de la croissance dans ces pays ne tient finalement ni à un manque de ressources, notamment financières, ni aux déséquilibres macro-économiques,

globalement maîtrisés, ni, plus étonnant, à une gouvernance publique particulièrement défailante au regard des autres pays en développement au niveau de revenu équivalent. Les causes sont plus profondes : elles mêlent la résistance des élites publiques et privées, leur pratique de la « capture » de l'État qui bloque toute prise en compte du long terme et exclut toute entrée de nouveaux acteurs, le poids des traditions qui freine la modernisation des rapports sociaux, une confiance entre acteurs très réduite qui augmente les coûts de transaction et enfin le statut du savoir qui inhibe la créativité et limite l'apprentissage. En résumé, le fonctionnement de ces économies cumule deux handicaps : il est tout à la fois faiblement concurrentiel et faiblement coopératif.

Les appareils productifs des PSEM manquent de dynamisme : si le niveau très bas du financement externe des entreprises en constitue le symptôme le plus visible, il n'en est pas la cause. Il tient à la faible appétence des entreprises pour l'endettement et la prise de risque. De même, c'est la réticence des entreprises locales à ouvrir leur capital aux investisseurs étrangers qui explique, pour une large part, la faiblesse des investissements directs étrangers. Dans cette situation, l'atonie de la demande de ressources des entreprises ne pousse pas le secteur financier à se moderniser.

L'ouverture commerciale n'a pas mis un terme à ces modes de fonctionnement. Le volet économique du partenariat euro-méditerranéen (création d'une zone de libre-échange entre l'UE et chacun de ces pays et entre ces pays) est censé accélérer les mutations de l'appareil productif et des institutions en offrant un ancrage politique et un soutien financier à ces pays. À ce jour, seule la Tunisie s'en est emparé pour procéder, à son rythme, à une certaine modernisation de son économie. Le Maroc lui emboîte le pas, avec difficulté. Les autres PSEM sont encore loin du compte et viennent à peine d'amorcer leur ouverture, avec une absence de stratégie de développement capable de coordonner et de mobiliser les intérêts des différents acteurs. Là encore, seule la Tunisie, depuis son indépendance, semble disposer d'une certaine vision.

À quelques nuances près selon les pays, le mouvement de réforme s'avère lent. En effet, peu (ou non) appropriés par les dirigeants, les engagements à réformer s'avèrent souvent déclamatoires.

Au total, l'économie politique qui sous-tend le fonctionnement de la création de richesse est figée par les élites des secteurs privé et public qui s'entendent pour maintenir un statu quo dont elles sont largement bénéficiaires. Compte tenu des arrivées massives de jeunes actifs sur les marchés du travail et de la baisse des capacités redistributives des États, ces pays sont confrontés à la nécessaire formulation d'un nouveau contrat social. L'exigence sociale et la nécessité d'accélérer le rythme des régimes de croissance se conjuguent, mais les systèmes auront-ils les ressources politiques pour répondre à ces enjeux ?

Nouvelles dynamiques internes et basculement vers un monde polycentré

L'arrivée de nouveaux et puissants acteurs dans l'arène économique désormais mondialisée bouleverse l'environnement international. La Chine est devenue « l'atelier du monde » pour les produits de basse et moyenne technologie mais aussi un investisseur majeur dans l'énergie, les autres matières premières et certains secteurs ciblés. L'Inde la suit de près avec ses spécificités. Le Brésil amorce de nouvelles alliances économiques avec l'Afrique du Sud et l'Inde...

Au niveau de la production manufacturière, le décollage économique par l'évolution progressive des filières à forte main-d'œuvre non qualifiée vers des activités à valeur ajoutée croissante incorporant de plus en plus de capital et de main-d'œuvre qualifiée est sérieusement compromis pour les pays qui n'ont pas saisi cette opportunité. C'est le cas des pays arabes méditerranéens, dont seuls quelques-uns (Turquie, Tunisie, Maroc) ont partiellement profité du système de préférences commerciales asymétriques accordé par l'Europe au milieu des années 1970. Parmi les nouvelles analyses produites sur la région, celles du PNUD se distinguent par leur mode d'élaboration (par des experts arabes) et leur profondeur. Elles dressent un diagnostic sévère sur les causes de l'inhibition de ces sociétés : manque de démocratie, statut bridé des femmes, acquisition difficile du savoir.

Pourtant, des dynamiques profondes sont à l'œuvre, suscitées notamment par les effets d'une transition démographique parmi la plus rapide jamais observée dans le monde. La chute brutale du taux de fécondité a restreint la taille des familles, permettant une participation accrue des femmes à l'activité économique et sociale, tout en modifiant le rapport à l'autorité paternelle. Si la généralisation de l'enseignement, malgré ses défaillances qualitatives, heurte la culture de la soumission qui constitue un trait commun à l'ensemble de ces sociétés, l'aspiration des classes moyennes éduquées à une information critique se manifeste avec le succès des chaînes de télévision arabes. Le mythe de l'unité arabe a fortement reculé, même s'il reste une référence culturelle, alors même que la langue arabe a connu, grâce aux télévisions qui diffusent informations, films et chansons, une unification réelle : par-delà les langues dialectales qui demeurent vivantes, un arabe classique modernisé est désormais compréhensible sur tout l'espace linguistique.

Depuis le milieu des années 1990, une demande d'autonomie et de participation de la société civile émerge au sein des sociétés arabes : éclosion d'un large mouvement associatif au Maroc en réaction aux défaillances de l'État en matière sociale ; mouvement religieux de reconnaissance de l'individu, prônant la réussite économique et l'épanouissement personnel. Particulièrement actif dans les sociétés les plus anciennement touchées par le mouvement d'islamisation, notamment l'Égypte, ce mouvement vise les classes aisées bridées par la bureaucratie et l'autoritarisme. Il laisse cependant en suspens les revendications sociales et délaisse totalement le politique en ne prenant pas de front la question de l'État et de sa conduite autoritaire des sociétés.

L'Europe, jusqu'ici, n'a pas tiré profit du cadre mis en place par elle dans la région depuis 1995. Le partenariat euro-méditerranéen, qui n'a que très marginalement pesé sur la dynamique des réformes internes des pays, souffre d'un très faible investissement politique et économique des Européens. En l'absence de politique extérieure commune, les ambiguïtés de ses fondations (un objectif sécuritaire, des moyens économiques) se retrouvent dans son pilotage, confié aux ministères des Affaires étrangères alors que l'essentiel des avancées, même de faible ampleur, se situent sur le terrain économique.

Dans le même temps, l'émergence de nouvelles puissances en Asie mais aussi en Amérique latine a changé les représentations du monde bien au-delà du champ économique. Nous sommes passés d'un découpage « centre développé / périphérie en développement » à une vision d'un monde de moins polarisé vers un Nord développé seul à écrire les règles du jeu. Certes les pays du Nord cherchent à intégrer ces nouveaux acteurs dans le cadre ancien des relations internationales, quand ces derniers

ont de plus en plus les moyens de revendiquer leur place dans la nouvelle configuration du monde : l'ère post-coloniale est bien terminée. Les causes de ces bouleversements doivent peu aux PSEM. L'explosion des recettes pétrolières dans les pays du golfe Persique, en Algérie, en Libye et, dans une moindre mesure, en Égypte et en Syrie, et surtout l'exacerbation des enjeux énergétiques mondiaux accroissent le poids des pays méditerranéens. Les liens traditionnels, notamment entre métropoles et anciennes colonies, s'estompent progressivement. De nouvelles routes commerciales s'ouvrent entre pays du Sud, de nouveaux investissements croisés nouent des relations entre pays arabes, mais aussi entre eux et les pays d'Asie, d'Amérique et d'Afrique. Ces transformations auront des effets dans tous les pays méditerranéens, effets dont les contours sont encore mal dessinés à ce stade. À tout le moins, leur regard, jusque-là fixé sur l'Europe et les États-Unis, va s'ouvrir à d'autres horizons.

Évolution et place de l'agriculture dans l'économie méditerranéenne

Dans ce contexte, la question agricole demeure stratégique au sein des dynamiques économiques en Méditerranée : l'examen des grands indicateurs socio-économiques, l'état des lieux du commerce agricole en Méditerranée et le débat sur les perspectives de la libéralisation des échanges permettront d'en mesurer les enjeux.

Panorama des grands indicateurs agro-économiques

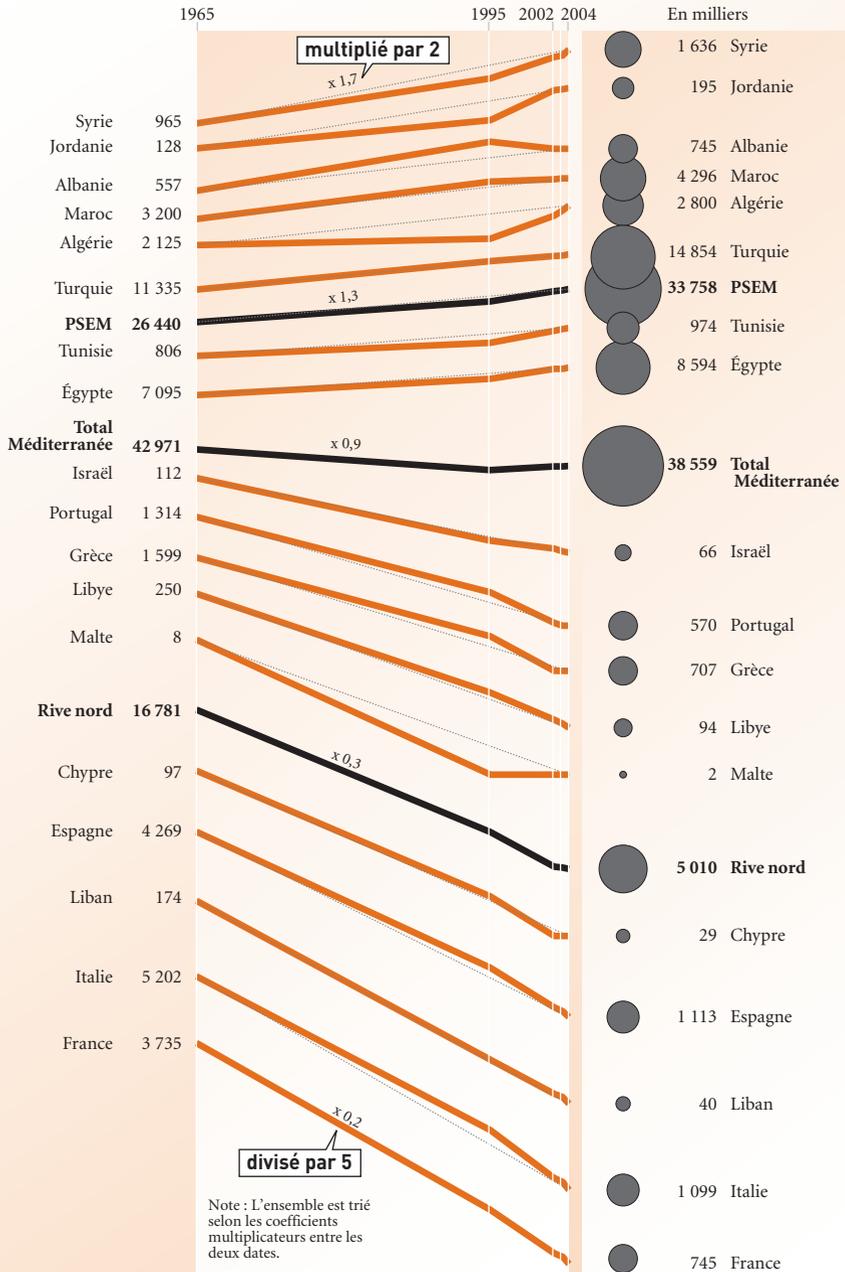
Déclin et croissance des effectifs agricoles

Le Bassin méditerranéen comptait environ 455 millions d'habitants en 2005, dont un tiers vivait toujours en milieu rural. L'examen de l'évolution des effectifs agricoles³ dans ce contexte global d'élan démographique méditerranéen est intéressant, car l'agriculture demeure un pourvoyeur d'emplois important dans la région.

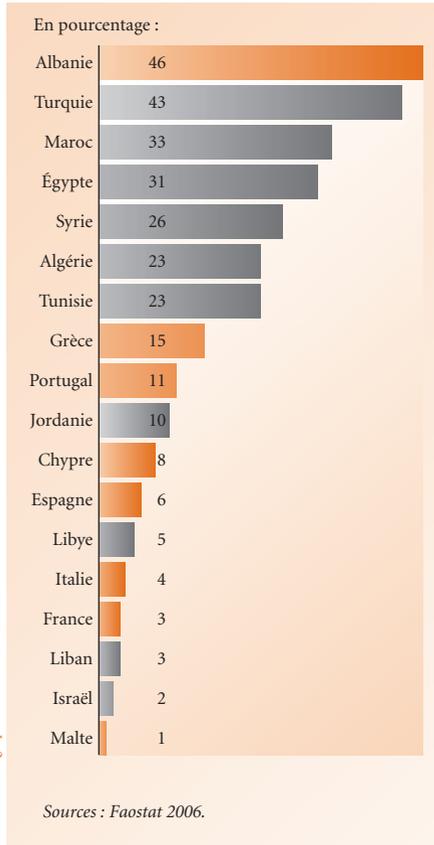
En 1965, sur environ 102 millions d'actifs, 43 travaillaient dans le secteur agricole, c'est-à-dire 42 % des actifs ou un Méditerranéen sur six – la zone comptant à l'époque 260 millions d'habitants. Sur la rive sud à la même date, deux tiers des 40 millions d'actifs avaient un travail dans l'agriculture. On comptait alors près de 17 millions d'actifs agricoles dans les pays méditerranéens du Nord et un peu plus de 26 millions dans les PSEM. En l'espace de quatre décennies, les dynamiques vont fortement diverger entre les deux rives du Bassin méditerranéen. En 2004, le nombre d'actifs agricoles tombe à 5 millions de personnes sur la rive nord alors que dans les PSEM, on en dénombre toujours 33,6 millions (soit environ 7 millions de plus par rapport à 1965). 87 % des actifs agricoles méditerranéens sont localisés dans les PSEM. Certains États maintiennent d'ailleurs des effectifs assez impressionnants, à l'instar de la Turquie et du Maroc, où respectivement 43 % et 33 % des actifs le sont dans le secteur agricole. Avec près de 39 millions d'actifs agricoles en 2004, près d'un Méditerranéen sur douze est un actif agricole et environ 20 % des actifs travaillent dans l'agriculture (cf. graphiques 10 et 11 ; carte 2).

3 - Il est à préciser que pour les pays du nord de la Méditerranée, l'Albanie a été intégrée à ces calculs, de même que la Libye a été ajoutée ici pour les chiffres relatifs aux PSEM.

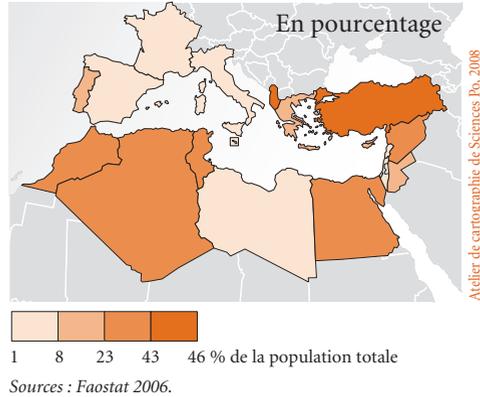
Graphique 10 - Évolution des actifs agricoles en Méditerranée, 1965-2004



Graphique 11 - Part des actifs agricoles dans la population active totale, 2004



Carte 2 - Part des actifs agricoles dans la population active totale, 2004



À l'échelle régionale, deux informations sont à retenir :

- La rive nord (excepté l'Albanie) a connu un lourd déclin de sa population active agricole depuis 1965, avec par exemple des divisions par cinq en France et en Italie. L'explication tient en partie aux politiques publiques qui ont prévalu à partir de 1960, en particulier la politique agricole commune qui a accru la productivité, tandis que la forte industrialisation puis la tertiarisation de l'économie permettaient le « déversement » des actifs agricoles vers ces secteurs.

- À l'inverse, la rive sud a vu le nombre de ses actifs agricoles augmenter de 7,2 millions de personnes depuis 1965, chiffre finalement relatif si on le ramène à la croissance démographique globale de la période (+ 160 millions d'individus sur la rive sud entre 1965 et 2005).

Parmi les PSEM, trois États auront pour des raisons diverses connu une décroissance de leurs effectifs agricoles de 1965 à 2004, Israël, le Liban et la Libye : intensification productive en Israël, faible intérêt pour le secteur agricole au Liban, conversion économique vers une économie de rente en Libye. Deux États contribuent actuellement pour 70% du contingent global d'actifs agricoles des PSEM : la Turquie (avec 14,8 millions d'actifs agricoles) et l'Égypte (8,6 millions) dont les réalités agricoles sont au demeurant très différentes.

Ces évolutions sur la rive sud ne sont pas anodines : d'un côté, le déclin en valeur relative des actifs agricoles réduit le poids politique d'une population qui, jusqu'à l'heure,

n'était pas toujours fortement représentée dans les structures du pouvoir ; d'un autre côté, l'accroissement en valeur absolue du nombre d'actifs agricoles dans un contexte de limitation de la réserve foncière conduit souvent à la réduction de la taille des exploitations avec les incidences sociales (érosion du revenu) et économiques (moindre capacité d'investissements) que cette situation entraîne ; sans compter que la dualité du paysage agricole s'approfondit avec de plus en plus de structures microfundiaires assurant une agriculture de subsistance et qui cohabitent avec de grandes structures plus compétitives et orientées vers les marchés nationaux et internationaux.

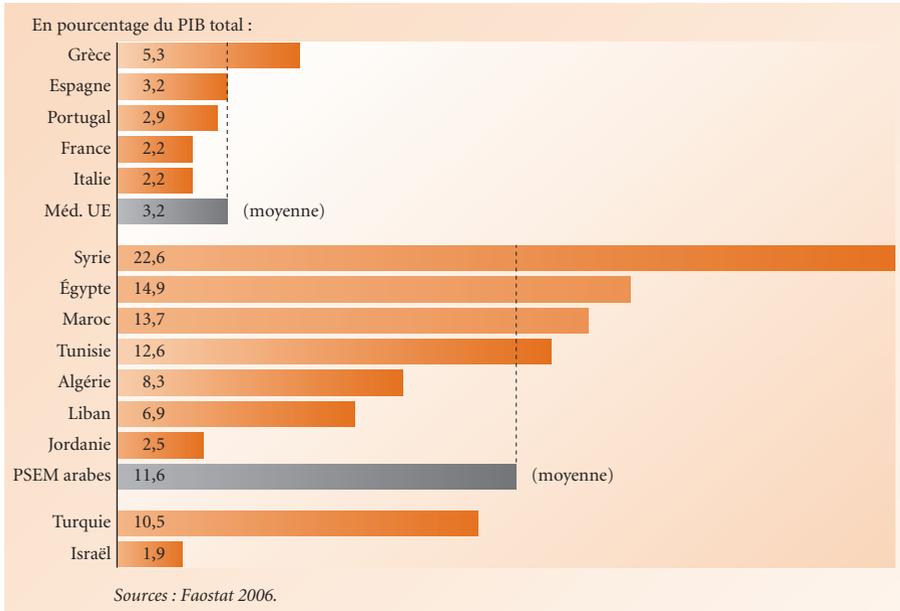
Enfin, des écarts de productivité agricole existent au sein du Bassin méditerranéen. La valeur ajoutée par actif agricole est dans les États méditerranéens de l'UE près de dix fois supérieure (environ 18 000 dollars) à celle des PSEM (1 950 dollars). Cet écart s'est creusé entre les deux zones sur la période 1990-2003 avec une évolution différenciée des productions mais aussi du nombre d'actifs agricoles. Les écarts sont moins importants au niveau de la productivité par hectare entre la Méditerranée européenne et les PSEM compte tenu de la rareté relative de la terre et du développement des cultures irriguées dans les PSEM. En 2003, la valeur ajoutée par hectare cultivé était de 1 450 dollars par hectare en Méditerranée européenne et de 1 080 dollars par hectare dans les PSEM. Ces valeurs sont en augmentation dans les deux zones du fait de l'intensification et de la baisse des surfaces cultivées. Néanmoins, des fluctuations importantes sont souvent observées dans les PSEM du fait des aléas climatiques.

L'agriculture au cœur des économies nationales

L'agriculture reste un secteur important pour les économies nationales des PSEM, avec en 2005 une contribution moyenne de 12 % au PIB total (contre 15 % en 1990). Certaines sont encore très dépendantes des performances agricoles : c'est le cas de l'Égypte (15 %), du Maroc (14 %) et surtout de la Syrie (23 %). On peut également relever les bons résultats des PSEM quant à la croissance de leur PIB agricole durant la période 1990-2003, avec par exemple + 6,5 % au Maroc, 6 % en Syrie et + 5,5 % en Tunisie. Au nord du Bassin, le secteur agricole contribue en moyenne à seulement 3 % du PIB des États membres de l'UE. Seul un pays comme l'Albanie maintient une étroite corrélation entre la santé de son économie et celle de son agriculture (un quart de son PIB est dû aux performances agricoles). L'écart de productivité agricole en Méditerranée demeure une réalité révélant de nouveau le fossé technique et économique entre les deux rives (cf. graphique 12).

Le secteur agricole, si stratégique soit-il pour les économies nationales, est dual dans les PSEM. Aux quelques industries agro-alimentaires performantes aspirées par la mondialisation répondent une multitude d'exploitations familiales de très petite taille qui parsèment le milieu rural. Au sud de la Méditerranée, de grandes entreprises à forte intensité capitaliste utilisant des moyens modernes de production sur des terres fertiles et parées à la libéralisation des échanges côtoient de nombreuses petites exploitations souvent de subsistance occupant l'espace rural sans capacité d'accès à la propriété foncière et produisant essentiellement pour l'autoconsommation. Ces dernières sont particulièrement désarmées face à la concurrence et les premières à être exposées avec l'ouverture des marchés agricoles. Elles perdent également l'accès au marché urbain littoral, dont l'approvisionnement se tourne de plus en plus vers le monde extérieur.

Graphique 12 - L'agriculture dans la formation du PIB en Méditerranée, 1990-2005



Quel état des lieux peut-on dresser à propos des industries agro-alimentaires méditerranéennes (IAA) dans les PSEM? À la fin des années 1990, près de 670 000 personnes travaillaient dans les IAA au sein des PSEM contre 1,2 million environ dans les pays méditerranéens de l'UE. Regroupées essentiellement en Turquie, en Égypte, au Maroc et en Israël, elles souffrent d'un manque d'organisation logistique et technique et subissent un cadre juridique et commercial contraignant (investissements faibles). Leur modernisation est lente et les handicaps naturels (climat, sécheresse) de la région ne favorisent pas leur compétitivité. Certaines IAA s'orientent vers des cultures d'exportation, mais les plus grandes firmes, en Turquie, en Algérie et en Égypte, sont surtout spécialisées dans des produits destinés au marché domestique. Toutefois, on voit apparaître de grands groupes industriels nationaux, tels Poulina en Tunisie, Cévital en Algérie, Tnuva en Israël et Sabanci Holding en Turquie; ils sont également très actifs dans des activités sortant du domaine agro-alimentaire. Au Maroc, les IAA se développent et restent le premier secteur manufacturier du pays, et la Turquie peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir un tissu assez structuré en IAA.

Des progrès ont été enregistrés ces dernières années: on comptait 159 filiales agro-alimentaires de firmes multinationales étrangères dans les PSEM en 2002 contre 24 en 1988. Il s'agit souvent de sociétés américaines qui souhaitent se positionner en Méditerranée, à l'image de Sara Lee Corp., Coca Cola & Co., Procter and Gamble et Pepsico. D'autres groupes, tels Nestlé (Suisse), Unilever (Pays-Bas) et surtout Danone (France), ont également investi dans les PSEM pour y développer des filiales agro-

alimentaires. Cependant, entre 1987 et 2006, sur le total des fusions-acquisitions réalisées dans le monde par les 100 premières firmes multinationales de l'agro-alimentaire, seules 1,1 % des opérations concernaient les PSEM (dont 0,6 % pour la Turquie) – à comparer avec les 20 % des pays méditerranéens de l'UE⁴.

Des productions agricoles « méditerranéennes »

Sans viser l'exhaustivité, ce tableau de la production agricole en Méditerranée cherche surtout à souligner, sur la période 2003-2005, le poids de la région sur les gammes de produits où elle présente une véritable spécialisation. D'abord, le Bassin méditerranéen assure environ 16 % de la production mondiale de fruits et 13 % de la production mondiale de légumes. Cette position tend cependant à s'affaiblir depuis plusieurs années en raison du développement de la production des pays sud-américains et asiatiques, et en particulier de la montée en puissance de la Chine. Au début des années 1970, la Méditerranée couvrait 26 % de la production mondiale de fruits. En 1990, elle assurait 16 % de la production mondiale de légumes. Parmi les grands pays méditerranéens producteurs de fruits et légumes, on compte la France, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et l'Égypte. Certaines productions sont clairement localisées en Méditerranée : par exemple, 85 % des noisettes produites dans le monde, 80 % des figues, 36 % des dattes, 52 % des abricots, 46 % des raisins, 34 % des pêches et nectarines, 55 % des légumineuses et 31 % des tomates. 99 % de la production mondiale d'huile d'olive, produit phare de la Méditerranée, se réalise dans la zone (Italie, Espagne, Grèce surtout, mais également Tunisie, Turquie et Portugal). Ce monopole pourrait toutefois être concurrencé par les plantations d'olivier réalisées dernièrement en Australie, aux États-Unis et même en Chine. Le blé est enfin la principale céréale produite de la région, avec environ 16 % de sa production mondiale réalisée en Méditerranée (poids prédominant de la France), dont 7 % sont dans les PSEM (en Turquie et en Égypte notamment). Avec la moitié des surfaces cultivées totales, les céréales sont de loin les premières productions agricoles du Bassin méditerranéen. Toutes céréales confondues, on évalue à 8 % la part de la Méditerranée dans la production mondiale.

L'état des lieux du commerce agricole

Échanges agricoles et dépendance alimentaire

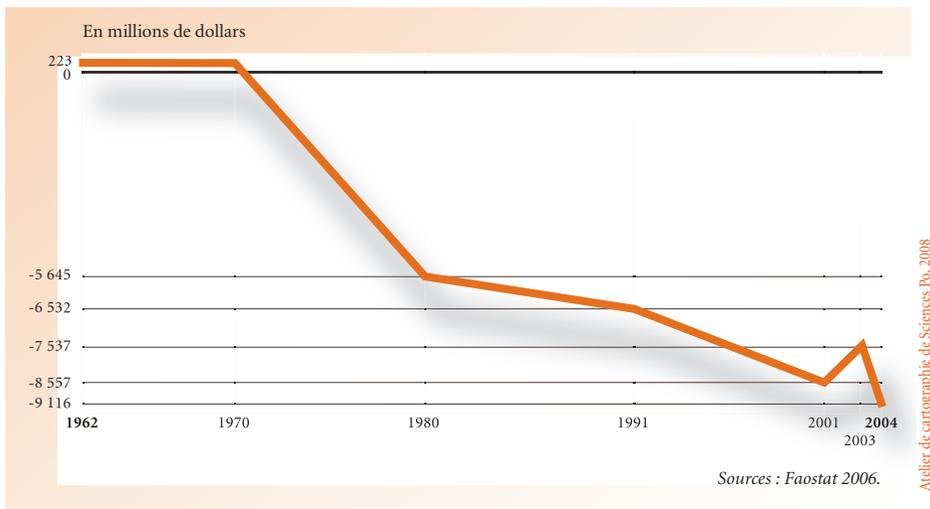
Des dynamiques contraires caractérisent les performances agro-commerciales du Nord et du Sud de la Méditerranée entre 1963 et 2003. En compilant les données passées par pays, on remarque que la part de l'UE des Vingt-Cinq dans les importations agricoles mondiales est restée stable (entre 35 et 40 %), mais que son poids dans les exportations a sensiblement augmenté (45 % en 2003 contre 22 % au début des années 1960). La France joue un rôle majeur dans cette dynamique puisqu'elle demeure la deuxième puissance exportatrice agricole du monde. À l'inverse, l'Italie ou le Portugal ne présentent pas ces dernières années des balances agro-commerciales positives.

Comparés à l'UE, les PSEM ont connu une évolution en sens inverse, passant du statut de région exportatrice nette dans les années 1960 à celui de zone importatrice nette à

4 - Ces informations concernant les IAA dans les PSEM sont tirées de la banque de données AgroData, gérée à l'IAMM-Ciheim par le professeur Selma Tozanli.

partir des années 1970. En 1963, les PSEM représentaient environ 4 % des exportations agricoles mondiales, ils sont tombés en 2003 à 2 %. Leurs importations sont passées de 3 à 4 % du total mondial. Les balances agro-commerciales des PSEM arabes ont connu une dégradation importante. Depuis les années 1970, ces pays sont dans une situation chronique de dépendance alimentaire, et certains États semblent désormais avoir des déficits structurels lourds (Algérie, Égypte). En 2004, les PSEM affichaient un solde commercial négatif de 9 milliards de dollars environ dans leurs échanges agricoles avec le monde (cf. graphique 13).

Graphique 13 - Évolution des balances commerciales agricoles des PSEM



Seule la Turquie présente une situation agro-commerciale favorable et semble être finalement l'unique puissance agricole de la zone : Ankara contribue tendanciellement pour la moitié des exportations agricoles des PSEM, tout en absorbant 22 % de leurs importations agricoles totales (cf. annexe 6).

Au Nord, la part des marchandises agricoles dans les échanges est en moyenne de 12 % pour les exportations et de 9 % pour les importations totales des pays méditerranéens de l'UE, avec cependant un pic en Grèce (22 % des exportations). L'hétérogénéité prime au sein des PSEM : un quart des importations totales en Égypte et en Algérie sont dédiées aux produits agricoles, tandis que cette part est évaluée à 17-18 % pour le Liban, la Jordanie et la Syrie. Parallèlement, ces produits agricoles représentent plus de 10 % des exportations de cinq pays : la Turquie et le Maroc mais surtout la Syrie, la Jordanie et le Liban (cf. annexe 7).

Enfin, si l'UE demeure le principal partenaire commercial des PSEM, ces derniers s'ouvrent de plus en plus au marché mondial : en 2004, ils se sont approvisionnés à 72 % hors du marché européen, et 48 % de leurs exportations ont été destinées au reste du monde. La Turquie s'oriente même davantage vers le commerce extra-européen (82 % de ses importations et 50 % de ses exportations agricoles se font avec le reste du monde). L'UE

n'est donc pas l'unique puissance exportatrice vers le Sud de la Méditerranée : les États-Unis (5 % des exportations et près de 17 % des importations des PSEM), l'Argentine, le Brésil ou l'Australie sont des acteurs commerciaux importants, notamment pour les produits céréaliers. En revanche, là encore, les PSEM n'échangent que très peu entre eux : environ 8 % de leurs exportations agricoles en 2004 et 5,5 % de leurs importations.

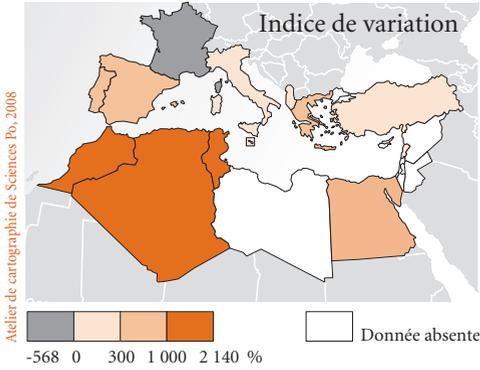
Un commerce agricole euro-méditerranéen asymétrique

En matière agricole, le commerce entre l'UE et les PSEM est en 2004, comme depuis plusieurs années, asymétrique, faussement équilibré et géographiquement ciblé :

- L'asymétrie du commerce agricole euro-méditerranéen est très nette. L'UE commerce avec les PSEM pour uniquement 2 % de ses importations et exportations agricoles, mais polarise en revanche 52 % de leurs exportations agricoles et couvre 28 % de leurs importations. On constate donc un différentiel important entre l'UE et les PSEM en termes d'intensité agro-commerciale.
- L'équilibre de façade tient au fait que la balance agro-commerciale euro-méditerranéenne est légèrement excédentaire de 0,6 milliard de dollars pour les PSEM. Ce solde positif n'est dû qu'au poids commercial de la Turquie, qui assure à elle seule 46 % des exportations agricoles des PSEM vers l'UE. Sans elle, la balance devient déficitaire avec l'UE de 1,5 milliard de dollars, et même de près de 1,8 milliard de dollars pour les seuls PSEM arabes. La Tunisie et le Maroc parviennent parfois à équilibrer leurs balances commerciales avec l'UE, à la différence de l'Algérie qui pèse très lourdement dans le déficit global des PSEM arabes (cf. annexe 8).
- L'orientation ciblée des échanges se traduit par une forte polarisation du commerce agricole sur quelques pays de l'UE et PSEM. Au sein de l'UE, cinq États assurent plus de 70 % des exportations agricoles vers les PSEM : la France est le premier pays exportateur agricole (30 %), suivie des Pays-Bas (14 %), de l'Allemagne (12 %), de l'Espagne (9 %) et de l'Italie (6 %). La situation est identique au niveau des importations de l'UE depuis les PSEM, mais avec des valeurs relatives différentes : Italie (19 %), Allemagne (17 %), France (15 %), Espagne (13 %) et Pays-Bas (10 %). Du côté des PSEM, ce sont la Turquie avec 46 %, Israël (15 %), le Maroc (22 %) et la Tunisie (12 %) qui sont les grands exportateurs agricoles vers l'UE. Au niveau des importations, l'Algérie (25 %), la Turquie (14 %) et l'Égypte (13 %) s'affichent comme les principaux partenaires commerciaux de l'UE. Une analyse plus poussée fait apparaître l'existence au sein de ce commerce euro-méditerranéen d'échanges privilégiés entre certains pays des deux zones : la France importe surtout du Maroc (48 % de ses importations en provenance des PSEM), et l'Allemagne de la Turquie (79 %). Dans une moindre mesure, c'est également vrai dans le sens des échanges de l'UE vers les PSEM : 40 % des exportations françaises vers les PSEM sont destinées à l'Algérie.

La nature des produits agricoles et agro-alimentaires échangés entre l'UE et les PSEM reflète largement les spécialisations agricoles des deux zones. Les produits exportés par l'UE vers les PSEM sont d'abord des céréales (16 %), des produits laitiers (15 %) et du sucre (8 %), mais également une grande diversité de produits, notamment transformés. Les exportations des PSEM vers l'UE sont beaucoup plus spécialisées : plus de la moitié

Carte 3 - Les importations nettes de céréales en Méditerranée, 1963-2003



Sources : Faostat 2006.

céréalière de plus en plus marquée pour les pays de la région. La France domine le marché de la production, avec un tiers des céréales produites en Méditerranée, suivie de la Turquie, de l'Espagne, de l'Italie et de l'Égypte. La dimension géostratégique des céréales tient au fait que tous les pays méditerranéens, à l'exception de la France, en sont importateurs nets. En 2003, le Bassin méditerranéen captait près de 22 % des importations mondiales, chiffre à comparer avec le poids démographique de la région (7 % de la population du monde). Ce poids de la Méditerranée dans le commerce mondial de céréales augmente régulièrement : en 1986-1990, la zone attirait 18 % des importations mondiales de céréales, 21 % en 1996-2000 (cf. annexe 9).

Les PSEM captent 12 % des importations mondiales de céréales alors qu'ils ne représentent aujourd'hui que 4 % de la population du monde. Depuis le début des années 1960, les importations nettes céréalières ont été multipliées par 21 en Algérie, par 20 au Maroc, par 13 en Tunisie et par 4 en Égypte. Les projections indiquent que ces importations devraient continuer de croître dans les années à venir pour satisfaire les besoins humains mais aussi la demande animale. Le déficit céréalier de la Méditerranée pourrait donc se creuser davantage à moyen terme, situation dont tireraient partie les grandes puissances exportatrices comme la France, les États-Unis, le Canada ou l'Australie, voire l'Ukraine et le Kazakhstan demain (cf. carte 3).

Le processus de libéralisation : risques et opportunités

La question agricole au sein du partenariat euro-méditerranéen

Depuis le lancement du partenariat euro-méditerranéen (PEM) en 1995, l'agriculture a toujours été considérée comme un secteur sensible dans les négociations commerciales menées entre l'UE et les PSEM. Trois phases révèlent cependant une réelle évolution sur ce dossier.

De 1995 à 2002, face aux désaccords, la question agricole ne figure pas dans l'agenda de la coopération. Trop sensible, elle est volontairement occultée, alors qu'elle concentre au même moment l'attention de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des

(54 %) sont des fruits et légumes, frais ou transformés, 10 % des produits de la mer et 10 % de l'huile d'olive.

La très stratégique question céréalière en Méditerranée

Les besoins céréaliers du Bassin méditerranéen augmentent depuis plusieurs années, stimulés par une demande à la fois humaine et animale qui a globalement doublé en Méditerranée depuis les années 1960, voire parfois quadruplé (Égypte) et même quintuplé (Algérie). Or cette croissance des besoins ne s'accompagne pas d'un dynamisme suffisant de la production, ce qui engendre une dépendance

négociations multilatérales internationales. Si le libre-échange industriel est préparé, la libéralisation agricole euro-méditerranéenne demeure ajournée. Les raisons en sont complexes mais le diagnostic est connu.

Au Nord, les producteurs de l'UE redoutent de devoir affronter une concurrence accrue en cas de disparition de la préférence communautaire. Au Sud, les exportateurs demandent un accès plus large au marché de l'UE. Les PSEM étant en général de grands importateurs auprès de l'UE de produits de base comme les céréales, le sucre et le lait, ils sont, compte tenu des faibles performances de leurs agricultures vivrières, peu enclins à les exposer à la concurrence étrangère. Une partie du « conflit » commercial euro-méditerranéen provient également, en cas de libéralisation, du risque renforcé de compétition entre les deux rives du Bassin sur les mêmes productions agricoles (huile d'olive, fruits et légumes).

Malgré ces blocages, une ouverture s'est amorcée le 27 novembre 2003 à Venise avec la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'agriculture, sous présidence italienne. Les principales recommandations ont été axées sur le renforcement du développement rural, la promotion de la qualité des produits agricoles et le lancement d'actions concrètes dans le domaine de l'agriculture biologique. En outre, le débat a porté sur la vitesse et la méthode du processus de libéralisation. Il est apparu aux décideurs que la question agricole ne pourrait se traiter qu'au cas par cas, selon la sensibilité du produit sur les marchés de l'UE et la compétitivité à l'exportation de chaque PSEM (logique de la différenciation). Ce constat correspond d'ailleurs à la philosophie sous-tendant la politique européenne de voisinage parallèlement mise en place.

En 2005, l'agriculture est présente dans le calendrier de réforme et de relance du PEM. L'UE avait officiellement annoncé sa décision d'ouvrir les négociations agricoles avec les PSEM dans une communication du 15 novembre 2005, stipulant que des tractations seraient menées à partir de 2006 pour une « libéralisation progressive des échanges de produits agricoles et de la pêche, tant frais que transformés ». Un comité d'experts est chargé depuis 2006 de suivre le dossier à la Commission européenne et d'appliquer une « Feuille de route euro-méditerranéenne pour l'agriculture ». Celle-ci s'oriente autour de quelques axes stratégiques : une libéralisation réciproque (l'effort doit être partagé par les deux rives), une approche progressive et graduelle, une asymétrie temporelle (l'UE acceptant un rythme d'ouverture plus lent chez les PSEM) et la définition par pays d'une liste des produits les plus sensibles à ne pas inclure dans le processus de libéralisation. Cette feuille de route insiste aussi sur les enjeux du développement rural, la promotion des produits de qualité, la valorisation des produits typiques méditerranéens, le renforcement de l'investissement privé dans le secteur agricole et l'amélioration de l'accès aux marchés d'exportation.

Des négociations bilatérales entre l'UE et les PSEM sont en cours. Elles progressent rapidement avec la Jordanie et Israël, plus récemment avec l'Égypte, et à un rythme bien plus lent avec le Maroc et la Tunisie. L'Algérie paraît quant à elle méfiante et temporise sur ce dossier. Compte tenu des situations politiques actuelles, rien n'est véritablement entrepris en matière de libéralisation agricole pour le Liban et la Syrie. Le cycle de ces négociations sera de toute évidence plus long que prévu, d'autant que la Commission accroît parallèlement ses exigences en matière de sécurité sanitaire des aliments. À la disparition progressive des droits de douane succédera en quelque sorte la mise en place

de barrières non tarifaires particulièrement exigeantes au niveau de la qualité et de la sûreté des produits. Peu nombreux seront les producteurs sud-méditerranéens à pouvoir répondre à ces critères normatifs à la fois techniques et sanitaires.

La libéralisation des échanges euro-méditerranéens : entre inquiétudes et espérances

Un vif débat existe sur la mise en place de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne (ZLEEM) prévue à l'horizon 2010 dans le cadre du PEM. Plusieurs études d'impact menées dernièrement posent en effet la question de sa durabilité socio-économique. En ce qui concerne l'UE dans son ensemble, les conséquences seraient vraisemblablement limitées en raison du poids trop faible des pays du pourtour méditerranéen dans son commerce agricole extérieur. L'ouverture des marchés pourrait au contraire stimuler les exportations européennes sur la rive sud, là où les besoins sont importants et grandissants en produits de base que l'Europe marchande assez bien (céréales, lait et viandes). En revanche, l'Europe méridionale serait affectée par une libéralisation agricole brute : les producteurs des filières classiques (fruits et légumes) d'Espagne, du sud de la France, d'Italie ou de Grèce pourraient être fragilisés par l'ouverture des échanges et seraient sans doute au rendez-vous de la contestation politique si le protectionnisme communautaire se délie faute de mesures transitoires d'accompagnement.

L'impact serait globalement négatif pour les PSEM. Leurs avantages comparatifs se concentrent dans le secteur des fruits et légumes, qui constitue le principal intérêt défensif de l'Europe. Cette ouverture aurait également plusieurs effets agro-commerciaux : réduction de la production de céréales (et autres grandes cultures), de viande et de lait, augmentation de la production de fruits et légumes (dans tous les PSEM), d'huile d'olive (Tunisie) et de sucre (Maroc, Égypte), développement d'industries agro-alimentaires (lié aux possibilités d'accès accrus au marché européen). En revanche, les modèles annoncent des effets légèrement positifs pour les consommateurs, grâce au potentiel d'acquisition de produits alimentaires à des prix plus bas.

Toutefois, cette libéralisation et cette ouverture aux marchés internationaux rendraient les foyers des PSEM, tant urbains que ruraux, plus exposés aux fluctuations de prix, avec de graves conséquences pour les familles les plus pauvres. La baisse des prix peut certes amplifier la consommation interne mais risque de déstabiliser les producteurs de cultures vivrières et les petites exploitations. Les répercussions de la libéralisation dépasseraient le seul cadre commercial pour affecter socio-économiquement et politiquement des sociétés paysannes mal préparées à l'ouverture des marchés, où seule une minorité d'exploitations capitalistiques, organisées et mécanisées, intensives en intrants et orientées sur des productions à l'export y gagnerait. Une nouvelle paupérisation des populations rurale et agricole (avec les femmes pour premières victimes) aurait des effets multiples, à commencer par l'explosion du chômage et l'exode vers les villes ou l'étranger. Ces perspectives laissent également entrevoir des pressions supplémentaires sur l'environnement de territoires déjà fragilisés par la raréfaction des ressources en terre et en eau. Même en cas de libéralisation agricole, il faut bien prendre la mesure des limites exportatrices des PSEM car la croissance de la demande interne se poursuit et les disponibilités en terres et en eau (hormis en Turquie) se réduisent.

Trois dossiers qui s'ouvrent

On a vu précédemment à quel point les PSEM négociaient de façon disparate dans le cadre de l'OMC, à l'inverse des pays de l'UE, conséquence du manque de relations politiques Sud-Sud mais aussi de positions commerciales différenciées. Les PSEM se trouvent confrontés à un dilemme en matière d'ouverture agricole. D'une part, ils souhaitent de meilleures conditions d'accès aux marchés européens pour les produits méditerranéens (fruits et légumes) et leurs produits traités, pour lesquels ils jouissent d'un avantage comparatif, tout en craignant que la libéralisation multilatérale ne permette à des pays tiers de s'emparer de leurs quotas de marché, dans la mesure où la marge des préférences commerciales se verra réduite. D'autre part, ils défendent un traitement spécial et des sauvegardes pour le commerce des céréales, des viandes et des produits laitiers, pour lesquels ils ne sont pas compétitifs. En général importateurs nets de ces produits, ils craignent également que la réduction des subventions de l'UE n'en augmente le prix et donc leur facture alimentaire, déjà bien importante.

L'hétérogénéité des intérêts des PSEM se manifeste dans leur répartition entre les divers groupes formés pour les négociations de l'OMC. L'Égypte est le seul PSEM faisant partie du puissant G20, dans lequel le Brésil et l'Inde jouent un rôle fondamental, avec des pays en voie de développement possédant une capacité agricole exportatrice et qui sont donc intéressés par une libéralisation plus large. Israël fait partie du G10, le groupe le plus défensif en matière de protectionnisme agricole. La Turquie s'est intégrée au G33, le groupe des « amis des produits spéciaux », pour lesquels ils demandent un traitement différencié dans les pays en voie de développement et un mécanisme particulier de sauvegarde, bien qu'ils aient une prise de position très offensive face aux aides des pays riches. Le Maroc et la Tunisie font partie du G90, groupe de pays unis par le problème de l'érosion des préférences, puisque tous jouissent d'un accès préférentiel aux marchés des pays riches et particulièrement à celui de l'UE dont ils dépendent largement. Ces pays demandent que ces préférences soient maintenues tant que dureront les aides agricoles des pays développés qui touchent leurs produits.

Second dossier international lourd pour l'avenir des agricultures en Méditerranée, l'évolution de la PAC en Europe. Cette question est intimement liée à la zone méditerranéenne de l'UE compte tenu de l'impact non négligeable de certaines réformes (sur les OCM vin et fruits et légumes par exemple) ou des conséquences structurelles issues de la refonte des systèmes de financement. La perspective de libéralisation des échanges agricoles euro-méditerranéens place aussi le futur de la PAC dans une configuration de proximité stratégique avec la Méditerranée. Il sera sans doute difficile de faire l'impasse sur ce sujet dans la préparation de la PAC post-2013, inévitablement complexe et décisive. Si le projet euro-méditerranéen demeure un objectif politique à atteindre, une réflexion prospective s'impose sur ce qui caractérise et peut rassembler cet espace dans un contexte de compétition internationale accrue. Le dossier agricole et alimentaire semble *a priori* incontournable.

Troisième enjeu global, la question émergente des biocarburants sera examinée ici sous les angles économique et commercial. Le développement des biocarburants et leur promotion sont des phénomènes mondiaux dont il convient de reconnaître certains avantages. Or, à l'échelle du Bassin méditerranéen, il s'agit de ne pas trop s'enthousiasmer

sur ce dossier. L'agriculture dans la région, et peut-être plus que partout ailleurs, ne pourra pas à la fois nourrir les hommes et remplir les réservoirs des voitures : la croissance démographique est trop importante, les surfaces agricoles manquent et les conditions naturelles sont inadaptées et tendanciellement défavorables. Comment ne pas craindre ensuite que la Méditerranée soit l'illustration parfaite de la corrélation intime entre croissance des prix agricoles et développement des biocarburants ? Pour produire de l'éthanol ou du biogazole, on utilise en effet de plus en plus des céréales, du sucre, des graines oléagineuses ou des huiles végétales, ce qui augmente notablement les prix sur le marché. Or ce sont des produits massivement importés par les pays méditerranéens, dont on connaît la dépendance céréalière. En se positionnant sur les biocarburants, les États-Unis, le Brésil et même l'UE cherchent à modifier la donne énergétique, mais surtout transforment le prix des matières premières comme les céréales, ce qui accentue indirectement leur domination commerciale vis-à-vis des PSEM. Assurément, il conviendrait donc de clarifier ce débat sur les biocarburants au sein de l'espace euro-méditerranéen, si à nouveau le soin est pris d'en faire une zone de solidarités.

Bibliographie

- Allaya (M.) (dir.), *MedAgri 2006. Annuaire des économies agricoles et alimentaires des pays méditerranéens et arabes*, Montpellier, IAM, 2006.
- Banque mondiale, *World Development Indicators 2006*, Washington (D. C.), 2006.
- Banque mondiale, *World Development Indicators 2007*, Washington (D. C.), 2007.
- Cnuccd, *World Investment Report 2006*, Genève, 2007.
- Copeiaa, *Perspectives internationales pour les politiques agricoles*, Paris, La Documentation française, 2007.
- Cour des comptes européenne, *Rapport spécial 5/2006 sur le programme MEDA*.
- Direction générale des Affaires économiques et financières, *European Neighbourhood Policy: Economic Review of EU Neighbour Countries*, Occasional Papers, 30, Bruxelles, Commission européenne, juin 2007.
- EMFTA SIA-Trade, *Étude d'impact de durabilité de la zone de libre-échange euro-méditerranéenne*, réalisée sous la coordination de l'Université de Manchester de 2003 à 2006, en partenariat notamment avec le Ciheam et l'Université L. Bocconi de Milan.
- Eurostat, *Euro-Mediterranean Statistics 2006*, Bruxelles, Commission européenne, 2007.
- FAO, *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, rapport annuel 2006, Rome, 2006.
- Femise, *Impact de la libéralisation agricole dans le contexte du partenariat euro-méditerranéen*, rapport collectif, Marseille, novembre 2003.
- Femise, *Dix ans après Barcelone : acquis et perspectives du partenariat euro-méditerranéen*, rapport annuel du réseau Femise, Marseille, février 2005.
- Hatem (F.) (dir.), «Le secteur agro-alimentaire dans la région euro-méditerranéenne», *Notes et études Anima*, 16, novembre 2005.
- Hervieu (B.) (dir.), *AgriMed 2006. Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne*, rapport annuel du Ciheam, Paris, 2006.

Hervieu (B.), Capone (R.) et Abis (S.), « La question céréalière : un enjeu stratégique en Méditerranée », *Note d'analyse du Ciheam*, 9, mai 2006.

Jacquet (F.), Emlinger (C.) et Lerin (F.), « L'état des lieux des échanges agricoles euro-méditerranéens », *Note d'analyse du Ciheam*, 12, juin 2006.

Lipchitz (A.), « La libéralisation agricole en zone euro-méditerranéenne : la nécessité d'une approche progressive », *Notes et études économiques*, 23, Paris, ministère français de l'Agriculture et de la Pêche, septembre 2005.

Mezouaghi (M.), « Intégration euro-méditerranéenne et investissements directs étrangers », note de l'Agence française de développement, *Euromed Investment Conference*, La Baule, 27 juin 2007.

OCDE et FAO, *Agricultural Outlook 2006-2015*, Paris, 2006.

OCDE et FAO, *Agricultural Outlook 2007-2016*, rapport, Rome, juillet 2007.

Ould Aoudia (J.), « Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens », *Notes et documents*, 28, Paris, Agence française de développement, juillet 2006.

Schmied (W.), *La Politique agricole et rurale euro-méditerranéenne*, rapport 11301, Strasbourg, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, juin 2007.

Annexes

Annexe 1 - Le taux de chômage en Méditerranée (2000-2005) : les adultes et les jeunes

Pays	Taux de chômage des adultes (% des 15-65 ans)		Taux de chômage des jeunes en Méditerranée en 2005 (%)	
	2000	2005	Adultes (15-65 ans)	Moins de 25 ans
Espagne	11,1	9,2	9,2	19,7
France	9,1	9,9	9,9	23,5
Grèce	11,3	9,8	9,8	26,0
Italie	10,1	7,7	7,7	24,0
Portugal	4,0	7,6	7,6	16,0
Algérie	28,9	15,3	15,3	31,0
Égypte	9,0	11,2	11,2	34,1
Israël	8,9	9,2	9,2	17,8
Jordanie	13,7	15,5	15,5	31,1
Liban		8,2	8,2	20,9
Maroc	13,6	11,0	11,0	15,7
Syrie	10,3	8,1	10,3	18,3
Tunisie	16,0	14,6	8,0	14,6
Turquie	6,5	10,3	14,6	30,7

Sources: Eurostat, EMS 2007.

Annexe 2 - Le PIB en Méditerranée, par habitant et en parité de pouvoir d'achat, 1990-2004

Pays	PIB 2004		PIB par habitant en PPA (en dollar)			
	Par habitant en PPA (en \$)	Rang mondial	1990	1995	2000	2004
Albanie	5 070	124	nc	nc	nc	5 070
Chypre	22 230	nc	12 434	14 502	17 107	22 230
Espagne	24 750	33	15 915	16 934	19 967	24 750
France	29 460	20	22 110	22 893	25 318	29 460
Grèce	22 230	41	13 996	14 163	16 714	22 230
Italie	28 020	28	21 812	23 073	24 936	28 020
Malte	18 590	nc	10 711	14 167	17 862	18 590
Portugal	19 240	49	13 483	14 360	17 346	19 240
Algérie	6 320	105	5 458	5 027	5 417	6 320
Égypte	4 200	134	2 922	3 025	3 534	4 200
Israël	23 770	37	15 857	18 477	20 615	23 770
Jordanie	4 770	128	3 857	4 056	3 907	4 770
Liban	5 550	117	2 177	4 101	4 200	5 550
Maroc	4 250	131	3 363	3 214	3 470	4 250
Syrie	3 500	139	2 651	3 162	3 332	3 500
Tunisie	7 430	94	4 541	5 083	6 251	7 430
Turquie	7 720	89	5 265	5 601	6 447	7 720
			Évolution du PIB par habitant en PPA moyen en Méditerranée			
			1990	1995	2000	2004
Méditerranée			9 785	10 740	12 276	13 947
Méditerranée européenne			17 463	18 285	20 856	23 503
PSEM			5 121	5 750	6 353	7 649
UE à 25			17 116	17 328	21 131	25 015

Sources: Banque mondiale, WDI 2006.

Annexe 3 - Les flux IDE en Méditerranée, 1995-2005 (en millions de dollars US)

Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total 1995-2005	Estimations 2006
Algérie	5	4	260	501	507	438	1 196	1 065	634	882	1 081	6 573	1 400
Égypte	596	637	887	1 065	2 919	1 235	510	647	237	2 157	5 376	16 266	6 100
Jordanie	13	16	361	310	158	787	100	56	436	651	1 532	4 420	2 500
Liban			150	200	250	298	249	257	2 860	1 899	507	8 736	4 300
Maroc	335	357	1 188	417	1 376	423	2 808	428	2 429	1 070	507	13 764	2 500
Syrie	100	100	80	82	263	270	205	225	180	275	507	2 280	700
Tunisie	378	378	365	668	368	779	486	821	584	639	782	6 248	2 800
PSEM arabes	1 427	1 492	3 291	3 243	5 841	4 230	5 554	3 499	7 360	7 573	14 777	58 287	20 300
Israël	1 337	1 382	1 628	1 760	2 889	4 392	3 044	1 648	3 745	1 619	5 587	29 031	13 200
Turquie	885	1 454	805	940	783	982	3 266	1 037	1 752	2 837	9 681	24 422	17 100
Total PSEM	3 649	4 328	5 724	5 943	9 513	9 604	11 864	6 184	12 857	12 029	30 045	111 740	50 600

Sources : Cimicad, WIR 2006.

Annexe 4 - Part de l'Union européenne à 25 dans le commerce des PSEM, 2000-2005

Pays	Part de l'UE à 25 dans les importations des PSEM (en %)						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne 2000-2005
Algérie	58,7	61	56,8	58,9	54,8	55,3	57,6
Égypte	35,7	31,1	28,5	27,8	26,6	22,9	28,8
Jordanie	35,7	28,9	29,9	26,5	23,6	24,1	28,1
Liban	45,7	43,7	45,3	44,5	40		43,8
Maroc	58,7	54,9	57,5	59,8	56,1	52,8	56,6
Syrie	32,9	36,8	29,9	20,4	16,1	12,3	24,7
Tunisie	71,3	71,5	71,1	73,6	69,8	69	71,1
Israël	43,9	42,6	41,7	42,1	41	38,5	41,6
Turquie	50,3	45,8	47,5	48,2	46,6	42,2	46,8

Pays	Part de l'UE à 25 dans les exportations des PSEM (en %)						
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne 2000-2005
Algérie	63,2	64,7	64,5	59,3	54	55,6	60,0
Égypte	40,5	32,3	28,5	34	34,8	33,7	34,0
Jordanie	5,8	4,1	28,6	3,4	3,2	3,1	4,5
Liban	22,9	22,9	7,1	11,4	10,5		16,9
Maroc	75,3	72,9	17	76,3	74,4	73,7	74,4
Syrie	68,3	70	73,8	61,1	53,9	44,5	60,0
Tunisie	80,2	80,2	79	80,3	83,3	80	80,5
Israël	29	28	26,3	28,1	27,8	28,6	28,0
Turquie	54,3	53,8	53,9	55	54,5	52,4	54,0

Sources : Eurostat, EMS 2007.

Annexe 5 - Bilan du programme MEDA, 1995-2005

Programme MEDA (1995-2005) en millions d'euros	Engagements (E)	Paiements (P)	Ratio P/E
Algérie	437	144	32,9 %
Territoires palestiniens	541	480	88,7 %
Égypte	1 150	650	56,5 %
Jordanie	516	393	76,2 %
Liban	283	132	46,6 %
Maroc	1 472	783	53,2 %
Syrie	259	64	24,7 %
Tunisie	875	568	64,9 %
Total bilatéral	5 533	3 214	58,1 %
Coopération régionale	1 355	829	61,2 %
Total PSEM	6 888	4 043	58,7 %

Sources : Union européenne, Cour des comptes 2006.

**Annexe 6 - Situation agro-commerciale des PSEM en 2004
(en millions de dollars US)**

Pays	Importations	Exportations	Solde
Algérie	4 050	55	- 3 995
Maroc	2 058	964	- 1 094
Tunisie	1 181	974	- 207
Égypte	3 014	1 314	- 1 700
Liban	1 346	252	- 1 094
Syrie	1 193	983	- 210
Jordanie	1 379	563	- 816
Israël	2 425	1 430	- 995
Turquie	4 659	5 958	1 309
PSEM	21 305	12 503	- 8 802

Sources : Faostat 2006.

Annexe 7 - Part des exportations et importations agricoles dans le total des échanges, 2002-2004

Pays	% Exportations agricoles / exportations totales	% Importations agricoles / importations totales
France	10,5	7,6
Espagne	13,4	7,8
Italie	6,9	9,0
Grèce	22,0	11,0
Portugal	6,6	10,5
Méditerranée européenne	11,9	9,2
Égypte	16,3	25,3
Algérie	0,2	23,9
Maroc	10,4	12,4
Tunisie	7,5	9,6
Syrie	16,4	18,2
Jordanie	14,5	17,2
Liban	15,7	17,0
PSEM arabes	11,6	17,7
Israël	3,6	5,5
Turquie	9,7	5,5
PSEM	10,5	15,0

Sources: Faostat 2006.

Annexe 8 - Situation agro-commerciale des PSEM, 2004

Pays		Importations	Exportations	Balance agro-commerciale
PSEM arabes (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie)	Volume en millions de dollars	14 221	5 105	- 9 116
	dont UE à 25	4 358	2 584	- 1 774
	% UE	31 %	50 %	
	% reste du monde	69 %	50 %	
PSEM (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie)	Volume en millions de dollars	21 305	12 503	- 8 802
	dont UE à 25	5 908	6 560	652
	% UE	28 %	52 %	
	% reste du monde	72 %	48 %	
Turquie	Volume en millions de dollars	4 659	5 968	1 309
	dont UE à 25	846	2 998	2 152
	% UE	18 %	50 %	
	% reste du monde	82 %	50 %	
% Turquie / PSEM	Avec le monde	22 %	48 %	
	Avec l'UE à 25	14 %	46 %	

Sources : Faostat 2006.

Annexe 9 - Importations de céréales en Méditerranée

Importations de céréales en Méditerranée (millions de tonnes)			
	1986-1990	1996-2000	2003
Monde	221,97	252,78	268,67
Méditerranée	39,34	53,66	58,6
Méditerranée européenne	14,02	21,41	26,35
PSEM	25,32	32,25	32,25
Importations de céréales en Méditerranée (part dans le volume mondial)			
	1986-1990	1996-2000	2003
Méditerranée	17,7 %	21,2 %	21,8 %
Méditerranée européenne	6,3 %	8,4 %	9,8 %
PSEM	11,4 %	12,8 %	12,0 %

Sources : Faostat 2006.

2008

*Medi*TERRA

LES FUTURS AGRICOLES ET
ALIMENTAIRES EN MÉDITERRANÉE



SciencesPo.
Les Presses



CIHEAM

Table DES MATIÈRES

PRÉFACE 11

LES CONTRIBUTEURS 13

ABRÉVIATIONS ET SIGLES 15

INTRODUCTION 19

- Construire l'avenir 19
- Géopolitique de la Méditerranée 20
- Les espaces de coopération en Méditerranée 26

1 DIAGNOSTICS

de la situation agricole et agro-alimentaire
en Méditerranée 29

> CHAPITRE 1

Le contexte sociodémographique 31

- Les dynamiques démographiques en Méditerranée 32
- La Méditerranée devant ses futurs 40
- Quelles évolutions sociodémographiques probables ? 49

> CHAPITRE 2

Le contexte géo-économique 57

- Les dynamiques économiques en Méditerranée 58
- Évolution et place de l'agriculture dans
l'économie méditerranéenne 75

> CHAPITRE 3

Les ressources naturelles 97

- Dérèglement climatique en Méditerranée 97
- Les sols, une ressource convoitée 101
- L'eau, un or bleu ? 105

- La forêt, un patrimoine menacé 111
- Énergies : une nouvelle donne 113
- Les limites sont atteintes 116

> CHAPITRE 4

Techniques, sciences et innovation 121

- Innovation et mutations des systèmes agro-alimentaires 122
- Les systèmes de formation et de recherche dans le secteur agricole et agro-alimentaire 128
- Les TIC : aides à la convergence ou sources de fractures ? 132
- Les biotechnologies dans l'agriculture et l'alimentation 139
- Poursuivre ensemble la marche du progrès 144

> CHAPITRE 5

Alimentation et évolution de la consommation 149

- Consommation et comportements alimentaires en Méditerranée 149
- Une sécurité alimentaire quantitativement assurée mais qualitativement fragile 158
- La qualité de l'alimentation : un défi croissant 167

> CHAPITRE 6

Gouvernance des mondes ruraux et agricoles 173

- L'action des États méditerranéens pour l'agriculture et le monde rural 174
- L'émergence des acteurs locaux dans la gouvernance rurale 184
- La question environnementale au cœur de la coopération méditerranéenne 188
- Réalités et perspectives contrastées pour le monde rural en Méditerranée 191

DU DIAGNOSTIC

aux chantiers prioritaires 197

- Le contexte sociodémographique 197
- Le contexte géo-économique 198
- Les ressources naturelles 200
- Sciences, techniques et innovation 202

- Alimentation et évolution de la consommation **203**
- Gouvernance des mondes agricoles et ruraux **204**
- Ouvrir des chantiers **205**

2 CHANTIERS

pour l'agriculture et l'agro-alimentaire en Méditerranée à l'horizon 2020 **207**

> CHAPITRE 7

Produire en ménageant les ressources naturelles **209**

- Entre changements climatiques et pénurie énergétique **209**
- Économiser l'eau : un enjeu vital **214**
- Observer, planifier, légiférer : trois défis pour la protection des sols méditerranéens **226**
- Les chemins de la bifurcation **228**

> CHAPITRE 8

Assurer la sécurité alimentaire des populations **231**

- Penser le développement en intégrant la durabilité écologique et la santé **232**
- Concilier modernisation et traditions dans les relations entre acteurs **234**
- Penser au marché local tout en s'intégrant au marché international **237**
- Penser des politiques sectorielles intégrant nutrition et santé **239**
- Quelques scénarios prospectifs **240**
- Les voies d'action à explorer **247**
- La sécurité alimentaire est au cœur d'un développement local harmonieux **249**

> CHAPITRE 9

Permettre l'offre et la mise en marché des produits agricoles **251**

- Tendances et dynamiques de l'organisation de l'offre agro-alimentaire en Méditerranée **252**
- Enjeux et hypothèses de base : acteurs, leviers d'action, ressources et facteurs de blocage **265**
- Scénarios pour l'offre agro-alimentaire de qualité en Méditerranée **274**

> CHAPITRE 10	
Élaborer des stratégies de développement pour les territoires ruraux	281
• Quelle population rurale en Méditerranée en 2020 ?	282
• Quatre déterminants de l'évolution des sociétés d'aujourd'hui	290
• Un enjeu majeur : l'approche territoriale du développement rural	293
• Quelques scénarios d'avenir pour les espaces ruraux	305
> CHAPITRE 11	
Renforcer et mutualiser les capacités de formation et de recherche	309
• Nouvelles compétences et nouveaux savoir-faire	311
• Améliorer la relation formation-emploi	318
• Construire un espace euro-méditerranéen de la recherche	323
• Infuser les savoirs, promouvoir l'innovation	328
• Des futurs possibles, un avenir souhaitable	332

3 SCÉNARIOS GLOBAUX	
pour l'agriculture méditerranéenne	337
• L'avenir est domaine de liberté	339
• Parcourir le champ des futurs en Méditerranée	342
• L'action s'écrit au présent pour construire un futur choisi	355

PROPOSITIONS pour l'action	357
• Orientations générales	357
• Propositions techniques	359

LISTE DES DOCUMENTS	365
----------------------------	------------